

AFFAIRES

La Presse



La culture du congédiement

La chronique de Sophie Cousineau Page 4



D'une bulle à l'autre, ça crève!

La chronique de Michel Girard Page 6

TSE 300	S&P / CDN	S&P / TSE 60	NASDAQ CANADA	NASDAQ	DOW JONES	S&P 500	OR	PÉTROLE	DOLLAR
7899,60	1167,01	448,13	319,65	1796,83	10257,11	1125,17	302,30 \$US	26,59 \$US	63,65 CUS
81,50 1,0%	7,12 0,6%	5,66 1,3%	-1,70 -0,5%	-5,60 -0,3%	51,83 0,5%	0,70 0,1%	-2,20 -0,7%	0,92 3,6%	0,17 0,10
▲	▲	▲	▼	▼	▲	▲	▼	▲	▲

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 20 AVRIL 2002

BOURSES



Selon des experts du milieu, l'industrie canadienne ne pourra jamais rivaliser avec les Chinois, qui peuvent fabriquer un vélo 18 vitesses et le vendre sur le marché canadien pour un prix aussi bas que 40 \$US.

Une troisième manche dans la guerre du vélo

Les fabricants québécois réclament encore des tarifs sur les importations asiatiques



HÉLÈNE BARIL

Alors que les cyclistes astiquent leur bécane et savourent leurs premiers coups de pédale de la saison, des discussions musclées s'amorcent entre les fabricants canadiens de vélos et le Tribunal du commerce pour que les droits antidumping imposés aux vélos en provenance de Chine et de Taïwan soient reconduits pour une autre période de cinq ans.

Deux fois auparavant, depuis 1989, les fabricants canadiens ont obtenu gain de cause et une protection contre les vélos bon marché fabriqués en Asie. Des droits antidumping frappent les bicyclettes d'une valeur inférieure à 325 \$ en provenance de la Chine et de Taïwan.

Ces droits arrivent à échéance le 10 décembre prochain et, déjà, les grandes manoeuvres sont commen-

cées. Les fabricants doivent faire la preuve qu'après 10 années de protection, ils sont toujours vulnérables aux importations asiatiques, ce qui est chaque fois plus ardu.

Avec la mondialisation et les traités de libre-échange, il devient de plus en plus difficile de maintenir des tarifs, explique Denis Gravel, responsable du secteur loisir au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

L'imposition de droits est une mesure temporaire qui doit permettre à un secteur industriel de s'ajuster à la concurrence. L'indus-

trie canadienne a d'ailleurs évolué vers les vélos haut de gamme, mais elle a encore besoin du marché de bas et de milieu de gamme pour survivre, vont soutenir une fois encore les fabricants canadiens.

Ainsi, le plus important fabricant canadien, le Groupe Procycle, de Saint-Georges de Beauce, vend des vélos à partir de 100 \$, jusqu'à 5000 ou 6000 \$, explique Daniel Maheux, directeur des finances de l'entreprise.

Voir GUERRE en E2

LES GRANDS FABRICANTS DE VÉLOS AU QUÉBEC

ENTREPRISE	NOMBRE D'EMPLOYÉS	MARQUES
Groupe Procycle	600	CCM, Rocky Mountain, Mikado, Miele
Raleigh	170	Raleigh, marques maison de Wal Mart et Sports Experts
Victoria Precision	220 à 300	Leader, Minelli, Precision
Devinci	45 à 55	Devinci

Desjardins va de l'avant avec son émission record

RÉJEAN BOURDEAU

C'est fait ! Le Mouvement Desjardins va de l'avant avec son émission record de capital de plusieurs centaines de millions de dollars, a appris *La Presse*.

Le prospectus provisoire, qui fait état du projet, a été visé par la Commission des valeurs mobilières du Québec, hier en fin de journée, à la veille des assises annuelles du Mouvement Desjardins, qui regroupent 2200 personnes ce matin au Centre des congrès de Québec.

Selon le document, le financement sera réalisé à partir d'obligations à long terme de 10 et de 15 ans. Il s'agit plus précisément de deux séries de billets de premier rang, qui ont été provisoirement noté « A+ » par Standard & Poor's, « A1 » par Moody's et « A élevé » par Dominion Bond Rating.

Le prospectus définitif, dans lequel seront indiqués les rendements et la valeur totale de l'émission, devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Une deuxième émission

Selon des sources, cette émission serait plus importante que celle de débentures subordonnées, d'une valeur de 200 millions de dollars américains (équivalant à 273 millions canadiens à l'époque), réalisée en 1995. Elle pourrait atteindre, voire dépasser les 400 millions.

Le véhicule financier utilisé est Capital Desjardins, la filiale créée il y a sept ans pour emprunter au nom des caisses.

Le produit de l'émission servira à améliorer le capital de base des caisses ainsi que le capital de base du réseau de la Fédération des caisses, peut-on lire.

La Loi sur les caisses autorise Capital Desjardins à affecter aux caisses le produit de la vente de billets de premier rang en échange d'un billet subordonné correspondant de chaque caisse, ajoute-t-on. La Fédération affectera le produit entre les caisses au prorata, selon leur actif moyen relatif à la fin de chacun des mois compris dans la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2001.

Selon nos informations, la nouvelle émission servirait d'une cer-



Alban D'Amours, président du Mouvement Desjardins.

taine façon à ajuster le ratio de capitalisation aux nouvelles règles internationales proposées par le Comité de Bâle sur la surveillance des banques.

Des projets de développement sont également possibles. En mars, lors de l'annonce des résultats financiers records de 601 millions pour 2001 (en hausse de 14,3 % par rapport à l'année précédente), Alban D'Amours, président du Mouvement, avait souligné que Desjardins était en excellente position pour « intensifier » sa croissance.

« Dans ce contexte, nos besoins en capitaux sont importants et nous analysons déjà diverses hypothèses pour mobiliser le capital nécessaire », avait-il dit.

Les preneurs fermes comprennent les courtiers des sept banques à charte canadienne, de même que Valeurs mobilières Desjardins et Merrill Lynch Canada.

Rémunération des dirigeants

Dans le prospectus, on présente également la rémunération des principaux dirigeants en 2001. M. D'Amours, président du Mouvement, a touché un salaire de 659 941 \$ et une prime de 177 788 \$, pour un total de 837 729 \$.

Voir DESJARDINS en E2

La privatisation d'Hydro One est illégale

MARTYNE COUTURE
À TORONTO

LE GOUVERNEMENT ontarien vient de subir une défaite majeure dans son projet de privatisation d'Hydro One, alors qu'un juge de la Cour supérieure de l'Ontario déclare illégale la vente de la société d'État.

Le juge Arthur Gans a donné raison aux avocats de deux syndicats qui soutenaient que la Loi sur l'électricité de l'Ontario ne permettait pas au gouvernement de se départir d'Hydro One. Selon les arguments du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), la province ne peut que se porter acquéreur et

détenir les actions d'Hydro One, et non pas les vendre.

Hydro One, responsable du transport et de la distribution d'électricité, est née de la scission d'Hydro Ontario il y a trois ans.

L'appel public à l'épargne évalué à plus de 5 milliards de dollars, qui devait aller de l'avant d'ici quelques semaines, promettait d'être le plus important de l'histoire canadienne. Le prospectus provisoire a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario le mois dernier.

Le premier ministre, Ernie Eves, qui remplace Mike Harris depuis lundi dernier, a déclaré que son gouvernement avait l'intention de respecter la décision du tribunal et qu'il serait « possible » que l'appel public soit reporté. Il a demandé au procureur général de la province d'étudier toutes les options envi-

sageables. Le gouvernement n'a pas annoncé s'il en appellerait du jugement. Il pourrait également modifier la réglementation afin de légaliser le processus de privatisation. Dans un communiqué émanant du bureau de la ministre des Finances Janet Ecker, le gouvernement s'est dit « déçu » de la décision.

L'agence de notation Dominion Bond Rating Service a décidé de maintenir la cote A des débentures de premier rang d'Hydro One. La firme croit que le gouvernement ira de l'avant avec la privatisation, et que le jugement ne représente qu'un délai dans le processus. « L'option la plus raisonnable pour le gouvernement provincial serait de modifier la loi afin de faciliter la vente (...) d'Hydro One », mentionne un communiqué.

Pour leur part, les syndicats se réjouissaient du jugement rendu par la cour. « Il

s'agit d'une victoire énorme pour l'Ontario et le Canada, a déclaré André Foucault, porte-parole du SCEP. Cela envoie un message très clair à tous les gouvernements du pays : ils doivent consulter le public avant de prendre une décision d'une telle envergure. »

Les partis d'opposition ont également applaudi la décision. Le chef de l'opposition officielle, le libéral Dalton McGuinty, estime qu'il s'agit d'un « embarras majeur pour le gouvernement de Eves ». Les libéraux, qui appuient tout de même la déréglementation du marché de l'électricité, organisent une série d'audiences dans la province au sujet d'Hydro One.

Voir HYDRO ONE en E4

COMMUNAUTÉ OIR HACHAIM DE BOISBRIAND

Boisbriand, le 18 avril 2002

La communauté juive de Boisbriand tient à préciser qu'elle n'a, en aucune façon, initié, organisé, appuyé ou participé à la contre-manifestation tenue au centre-ville de Montréal le mercredi midi 17 avril 2002. Toute suggestion, inférence ou rumeur à cet effet est totalement non fondée.

Bien que certains juifs hassidiques aient participé à cette contre-manifestation, ces personnes ne nous représentent aucunement.

Que Le Tout-Puissant apporte paix et compassion à ce monde.
Communauté Hassidique de Tosh, Boisbriand

L'industrie s'adapte et propose le vélo confort

ALEXANDRA PERRON
Le Soleil

QUÉBEC — Boudant tout exercice, les jeunes sont peu portés sur la bicyclette. À l'opposé, les nouveaux retraités l'ont adoptée pour demeurer en santé. Dynamique, l'industrie québécoise a réagi, proposant le vélo confort !

« Les boomers retournant au vélo, l'industrie québécoise a développé un produit unique, le vélo hybride, typiquement adapté à une clientèle plus âgée, circulant souvent sur les pistes cyclables », explique Jean Poisson, directeur de la division magasins spécialisés chez Procycle, de Saint-George de Beauce, le plus grand fabricant de bicyclettes au Canada.

Les ventes de ces vélos confort, dont la roue est plus grande, les pneus plus étroits et la position plus confortable, ont augmenté de 10 à 15 % ces dernières années, estime M. Poisson. La clientèle de 45 ans et plus achète 58 % des Mikado, la marque de cette catégorie de vélos chez Procycle.

« Nous investissons beaucoup pour le développement de ce type de bicyclettes, car bien que le vélo de montagne soit toujours populaire, il plafonne et c'est l'hybride qui

connaît la plus forte croissance en Amérique du Nord », indique-t-il en précisant que Procycle investit plus de 300 000 \$ par année pour le développement de ses produits, toutes catégories confondues.

L'État du vélo au Québec en 2000, une étude réalisée par Vélo-Québec en collaboration avec le ministère des Transports, dévoile en effet que depuis 1995, l'incidence des cyclistes parmi les 55-65 ans est passée de 34 à 41 %, et de 12 à 21 % chez les 65-74 ans. Le cyclisme est un loisir accessible et peu coûteux permettant aux jeunes retraités de garder la forme, indique Patrick Howe, porte-parole de Vélo-Québec.

Chez les jeunes, dont le nombre de cyclistes de 18-24 ans a chuté de 76 à 58 % durant les cinq années, les gens du milieu remarquent tout de même un nouvel engouement pour le vélo. Considéré comme un sport extrême, le vélo de montagne gagne en popularité chez cette clientèle, souligne Guy Larose, de Tourisme Québec.

« Bien que le vélo de ville ou l'hybride soit de plus en plus populaire, les vélos de montagne représentent encore 50 % de notre production », souligne Félix Gauthier, directeur général de Cycles Devinci, un manufacturier haut de gamme de Chicoutimi qui a

GUERRE

Suite de la page E1

Selon lui, l'industrie canadienne ne pourra jamais rivaliser avec les Chinois, qui peuvent fabriquer un vélo 18 vitesses et le vendre sur le marché canadien pour un prix aussi bas que 40 \$US.

Le coût peu élevé de la main-d'oeuvre explique en grande partie le prix très bas des vélos importés d'Asie. Le salaire horaire moyen dans l'industrie des biens de consommation est de 14,50 \$ au Canada, et de 70 cents en Chine.

Présentement, les tarifs douaniers sont de 34 % pour les vélos chinois et de 13 % pour ceux de Taïwan.

En plus d'avoir des lois moins contraignantes, notamment en matière environnementale, et des salaires beaucoup plus bas, la Chine est un énorme producteur de vélos qui se retrouve avec un surplus de production qui peut être écoulée à des prix défiant toute concurrence. La surcapacité de production chinoise est d'ailleurs un des arguments que feront valoir les fabricants canadiens pour obtenir la reconduction des droits antidumping pour une autre période de cinq ans.

Une industrie québécoise

Quand on parle de l'industrie canadienne du vélo, c'est surtout du Québec dont il est question. C'est en effet au Québec que se retrouvent les plus importants fabricants, de même que 85 % des emplois que génère l'industrie, soit 850 sur 1100 personnes au Canada.

Au ministère de l'Industrie et du Commerce, on considère la fabrication de vélos comme un secteur dynamique de l'économie québécoise, même si les vélos importés gagnent du terrain. Sur les 1,6 million de bicyclettes vendues au Canada en 1998, 1,1 million étaient produites ici. En 2000, le marché se divisait presque moitié-moitié : 875 000 vélos fabriqués au Canada et 741 000 vélos importés.

La production canadienne de bicyclettes valait 132 millions de dollars à la sortie des usines en 2000,

et facilement le double sur le marché de détail. À quelques exceptions près, comme Devinci qui fabrique au Saguenay des vélos haut de gamme à cadre d'aluminium, les fabricants canadiens et québécois font surtout de l'assemblage de bicyclettes à partir de pièces fabriquées... principalement en Asie.

C'est ce qui fait dire à Louis Garneau que le combat contre les importations asiatiques est un combat perdu d'avance. « C'est comme vouloir arrêter la mondialisation », dit l'ancien coureur cycliste et fabricant des vêtements et d'accessoires de sport qui portent son nom.

Si des droits continuent d'être imposés à la Chine et à Taïwan, la production se déplacera ailleurs et le problème sera le même, selon lui.

C'est déjà commencé. De plus en plus de vélos fabriqués au Vietnam et en Indonésie sont vendus en Amérique du Nord, et les fabricants canadiens aimeraient que la protection tarifaire soit étendue à ces pays.

Louis Garneau importe et vend des vélos fabriqués en Asie et peut donc être accusé de prêcher pour sa paroisse. Il l'admet sans peine. « Mais soyons objectifs, il y a des choses que le Québec ne peut pas faire », dit-il, et le vélo est l'une d'elles. Les fabricants canadiens n'ont de fabricants que le nom, selon lui. Ils importent des vélos en pièces détachées, les assemblent et repeignent les cadres à leurs couleurs, ce qui ne produit pas beaucoup de valeur ajoutée.

L'homme d'affaires y voit une question d'équité. Il fabrique surtout des vêtements, un secteur où la concurrence asiatique est féroce. « J'en bave un coup, dit-il, et personne ne me protège. Arrêtons de protéger le vélo ou protégeons tout le monde. »

Selon lui, l'industrie du vélo au Canada ne disparaîtra pas si les droits antidumping ne sont pas renouvelés, mais elle devra se réajuster. « C'est sûr que ça va faire mal, comme dans l'industrie du vête-

ment », dit-il. À son avis, le Québec pourrait très bien se spécialiser dans la conception et faire fabriquer ses vélos en Asie, comme le fait avec beaucoup de succès la firme Specialized, dont les vélos sont pensés en Californie et construits en Asie.

Les politiciens qui prèchent « Qualité Québec », même les plus nationalistes, Louis Garneau les voit faire leurs emplettes chez Wal-Mart ou Costco. « Il n'y a pas de honte à ça, dit-il. Tout le monde veut en avoir pour son argent, moi comme les autres. »

Une question de survie

Pour le groupe Procycle, pour Raleigh et pour Victoria Precision, les trois fabricants canadiens qui pilotent les démarches de l'industrie devant le Tribunal du commerce, la reconduction des droits antidumping est une question de survie.

Le président-directeur général de la jeune firme Devinci, Félix Gauthier, leur donne raison. « Si les droits ne sont pas reconduits, c'est la mort de l'industrie dans le bas de gamme », estime-t-il.

Si les fabricants canadiens devaient abandonner l'assemblage pour se spécialiser dans la conception, les pertes d'emplois seraient énormes, croit Félix Gauthier. Ainsi, chez Devinci, la conception de vélos occupe seulement cinq des 50 employés.

Chez Procycle, on cite l'exemple américain comme celui à ne pas suivre. Le directeur des finances, Daniel Maheux, souligne que l'industrie américaine du vélo n'a pas eu de protection tarifaire et qu'elle a pratiquement disparu. En 1996, entre 8 et 10 millions de bicyclettes étaient fabriquées aux États-Unis. Cette année, ce sera autour de 500 000.

La situation aux États-Unis, et le fait que les fabricants européens ont obtenu le renouvellement de leur protection tarifaire, laisse croire à l'industrie canadienne que ses chances sont bonnes d'obtenir gain de cause. Pour la troisième fois.

DESJARDINS

Suite de la page E1

Jude Martineau, président de Groupe Desjardins assurances générales, a reçu un salaire de 350 000 \$ et une prime de 105 000 \$, pour un total de 455 000 \$.

Bertrand Laferrière, président de la Fédération, a gagné un salaire de 334 814 \$ et une prime de 106 574 \$, pour un total de 441 388 \$.

Le salaire de Bruno Riverin, président de Investissement Desjardins, a été de 331 620 \$ et sa prime, de 99 000 \$, pour un total de 430 620 \$.

Pour sa part, le président de Placement Élantis, Richard Neault, a touché un salaire de 271 700 \$ et une prime de 117 472 \$. À cela, il faut ajouter des primes de 240 381 \$ gagnées dans le cadre du régime d'intéressement à long terme d'Élantis pour 2001, payables à partir du 31 décembre 2004.

Il possède aussi un régime de participation lié à Élantis.

La coopérative profitera également de l'occasion pour annoncer une « importante » entente entre sa filiale de consultation, Développement international Desjardins (DID), et le gouvernement du Mexique. Le directeur général de la banque de développement mexicaine Bansefi, Javier Gavito, sera présent pour l'événement.

Pour l'instant, Desjardins participe à trois projets stratégiques avec le Mexique, pour des contrats de consultation évalués à 2 millions. Le contrat annoncé aujourd'hui, concernant l'accès aux services financiers dans la région du Chiapas, sera supérieur, à lui seul, à ce montant. Le nouveau projet visera à élargir l'accès à l'épargne et au crédit pour les populations défavorisées.

produit 7000 bicyclettes l'an dernier et prévoit une augmentation de 20 % cette année.

« Le Québec est certainement à l'avant-garde dans le secteur de la bicyclette », selon Denis Gravel, responsable du développement industriel pour le secteur des biens récréatifs au ministère de l'Industrie et du Commerce. « Il y a une belle synergie dans l'industrie. »

En effet, trois grands fabricants de la province, soit Procycle, Victoria Précision (de Montréal) et Raleigh (de Waterloo), assurent 80 % de la production canadienne de vélos, soit plus d'une fois et demie la consommation québécoise. L'étude de Vélo-Québec évalue l'ensemble du marché québécois du vélo et des accessoires à 193 millions de dollars et indique que l'industrie manufacturière de la bicyclette emploie plus de 1500 personnes.

Louis Garneau Sports inc., leader dans le marché des accessoires et vêtements de vélo, note une augmentation de 10 % de ses ventes depuis l'an dernier. En 2000, plus du quart des 5,5 millions de bicyclettes dénombrées au Québec étaient équipées de porte-bagages, de paniers et autres accessoires. Dans la même proportion, les cyclistes québécois portaient cuissards et casques.

« Les Québécois sont de gros consommateurs d'accessoires et le meilleur marché est ici. La grande explication à tout ça est le développement des pistes cyclables, avec la Route verte », indique M. Garneau. Cette route, une idée de Vélo-Québec réalisée avec le gouvernement québécois, sillonne la province d'est en ouest et du nord au sud sur 2400 kilomètres. La piste totalisera 4300 kilomètres en 2005.

Il nuance toutefois la force du marché. « Le dumping asiatique est une grande menace pour l'industrie du vélo au Québec qui est un *success story* », prévient-il, en faisant allusion à l'importation de bicyclettes de Taïwan et de Chine, vendues moins cher au Canada.

La loi fédérale antidumping, ajustant à la hausse les prix des vélos provenant de Taïwan et de Chine à ceux du marché canadien depuis 1992 et reconduite en 1997, expirera le 9 décembre prochain. À la demande des fabricants canadiens, dont les trois géants québécois, le Tribunal canadien du commerce extérieur et l'Agence des douanes et du revenu du Canada évaluent actuellement le renouvellement de ces droits antidumping. La décision finale sera rendue le 8 décembre.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Cyberpresse touche le million de visiteurs

Cyberpresse.ca, le réseau d'information en ligne des quotidiens du Groupe Gesca, vient de dépasser le million de visiteurs uniques par mois et ce, en moins de 18 mois d'existence. Cette semaine, l'équipe de Cyberpresse en a profité pour célébrer l'événement. Cyberpresse.ca génère également 30 millions de pages vues par mois. Selon Alain Rouleau, vice-président, nouveaux médias, cette affluence démontre que les internautes ont adopté cyberpresse.ca comme source d'information, notamment au travail, durant la journée. À ses yeux, cyberpresse.ca est devenu un moyen de communication incontournable pour tous ceux qui recherchent une vitrine leur permettant de rejoindre une masse critique importante d'internautes au Québec.

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AIMERAIIS acheter un intermédiaire en transport (Load Broker), avec un chiffre d'affaires annuel entre un et quatre millions de dollars. Veuillez contacter François Gélinas, chez TransRex au 514 938-1117 ou au fgelinas@transrex.com
 R 710

ARMOIRES DE CUISINE-LIT ESCAMOTABLE

819-693-9869, www.ebenisterie-solutions.com

A VENDRE, Centre-Ville, cabine d'esthétique équipée. Info: Bruno Cook: 514-913-4630.

CIE de services d'équipement informatique, recherche associé spécialisé dans la vente aux entreprises, 514-322-4846.

COURTIER cherche associé. Profit garanti, comment doubler votre argent! 514-723-7554

Devenez Day Trader

Possibilité rev. annuel 100 000\$ US+
 • Maison ou bureau, temps plein/partiel
 • Accès direct à NASDAQ, NYSE, TSE
 • Coûts de départ et d'opération minimes
 • Contrôle du risque à 100%
 • Formation professionnelle complète.
 - Cours de 80 h + manuel de 400 pages
 - 40 h de pratique en temps réel
 - Station de trading individuelle
 - Entièrement déductible d'impôt.
 Soirée d'info: 24 avril, places limitées
 Prochain cours: 4 mai, places limitées
 514-990-3273 / 1-866-926-9434
www.daytradercanada.net/

PLATEAU MT-ROYAL, restaurant à vendre. 514-953-2149, entre midi et 18h.

RECHERCHE collaborateur(trice) pour démarrer et administrer bureau privé d'immigration canadienne en Europe de l'E. En relation avec bureau d'avocats de MtI 514-278-0597

RENDEMENT 15 % ET PLUS
 Investissement immobilier
 Partenaire financier recherché
 Placement sûr : 514-389-2020

Suite à la fermeture du centre de golf Bourassa, équipement complet pour terrain de pratique à vendre
Inf. 514 271-1097
 R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

VOTRE CRÉDIT est bon! Vous voulez investir dans l'immobilier avec peu/pas de comptant? Nous avons ce qu'il vous faut. Inf. M. Gérard, 514-952-3072, 10-17h lun. au ven.

VOTRE POURSUITE DU SUCCES EST-ELLE EN TRAIN DE VOUS EPUISER?

Nous sommes à la recherche de personnes qui désirent une QUALITE DE VIE plutôt qu'un EMPLOI? Soyez associé à un géant multi - national japonais qui prend de l'expansion au Québec ainsi qu'internationalement. Cette entreprise a une cote 5A1 chez "DUNN AND BRADSTREET" ce qui la classe dans le "TOP 1%" des compagnies pour sa solidité financière.

Comme patron au sein de notre équipe vous suivrez une recette gagnante reconnue dans l'industrie. Vous serez secondés par une équipe de professionnels ayant à cœur votre réussite financière et personnelle.

(514) 740-8499
boite vocale - 24h.

714 FRANCHISES

DEJEUNER-DÎNER COCOS
 Franchises à vendre : Vieux-Montréal, Beaver Hall avec terrasse (40), ville St-Laurent, St-Sauveur. Clé en mains.
 Inf.: M. BLANCHARD, 514-992-5731

715 SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

1RE-2e HYP. rés. comm. ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

A-1 RÉPARATION DE CRÉDIT
 Nous réparons les rapports de crédits. 100% de garantie. 1-877-319-7459 ext. 37

FINANCEMENT ET CAPITAL DE RISQUE
www.onyxfinancing.com

Le management en mouvement

Nous n'avons pas été en mesure de publier hier la chronique sur le management présentée chaque vendredi, en collaboration avec l'École des hautes études commerciales (HEC). Cette série de 12 textes se poursuivra vendredi prochain. Nos excuses.



A-6, 4.2 2002

FINANCEMENT DISPONIBLE 3.9%

GRAND CHOIX ! LIVRAISON IMMÉDIATE

Voyez les spécialistes

Popular

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471



GRILLE BLANCHE

5 gagnants mériteront un sac à dos La Presse

À SURVEILLER DEMAIN



Le CRTC autorise le rachat par Astral de 21 stations de radio

JACQUES BENOÎT

Rompant avec la position du Bureau de la concurrence, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a donné hier le feu vert au projet de rachat par Astral Media de 21 stations de radio de Télémedia, au prix de 255 millions de dollars.

Néanmoins, la transaction n'est pas chose faite pour autant, puisque le veto du Bureau de la concurrence persiste.

Ce dernier organisme, rappelons-le, s'est opposé le 21 décembre à la portion québécoise du projet de rachat. Soit huit stations de langue française, dont les six de la chaîne Rock Détoné, plus les 50 % de Radiomédia (CKAC à Montréal et CHRC, de Québec) que possède Télémedia, les 50 % restants appartenant déjà à Astral.

Malgré tout, on se réjouissait hier chez Astral de la tournure des événements.

« Le CRTC, c'est l'organisme réglemen-

taire, c'est lui qui fait évoluer le marché. Pour nous, c'était l'étape cruciale, a déclaré à *La Presse* le président du Groupe Astral Radio, Jacques Parisien. Dans sa décision, le CRTC affirme sa juridiction et précise combien la transaction serait structurante pour la radio AM. »

Aux yeux de l'organisme, la transaction n'aurait en effet que des avantages pour la radio et ses auditeurs.

« Cette décision du CRTC reflète bien les objectifs culturels, économiques et d'intérêt public de la Loi sur la radiodiffusion (...) Elle tient compte des intérêts des auditeurs, des conditions du marché et de la diversité de la programmation », fait observer dans son communiqué l'organisme.

Il ajoute : « Cette approbation permettra notamment d'améliorer la situation concurrentielle de la radio privée au Québec et d'augmenter la stabilité de la radio AM, dont la situation financière s'est détériorée au cours des dernières années. Compte tenu des engagements d'Astral, les auditeurs constateront une amélioration de la qualité de la programmation qui leur est offerte, particulièrement de l'information. »

On ne saurait être plus clair...

Cependant, la décision finale appartient à la Cour fédérale, devant laquelle à la fois Astral et Télémedia ont contesté, le 21 décembre (le jour même où le Bureau a fait connaître son opposition), la juridiction du Bureau de la concurrence, seul le CRTC étant habilité, selon eux, à trancher en la matière.

La Cour fédérale leur donnerait-elle raison, la transaction pourrait se faire. Sinon, les choses en resteraient là (mais le groupe pourrait en appeler devant la Cour suprême), Astral répétant depuis le début qu'il rachètera toutes les stations de Télémedia, ou pas une seule.

Les conditions

Le CRTC a rappelé hier les conditions qu'il impose à Astral pour approuver la transaction projetée.

Dans le cas des stations FM, Astral devra « maintenir un niveau d'émissions locales, dont les nouvelles, qui est 50 % plus élevé que ce qui est normalement exigé », soit 63 heures par semaine plutôt que 42, précise Jacques Parisien.

En ce qui regarde les stations AM, Astral, qui en possède deux en ce moment (CKRS à Chicoutimi et CJRC à Hull), en aurait six

une fois la transaction conclue, et se retrouverait donc avec un véritable réseau. Cela permettrait, dit Jacques Parisien, « de remettre la radio AM sur ses rails ».

Le groupe s'est ainsi engagé, devant le CRTC, d'abord à repenser « le format » de la radio AM pour la relancer. Et puis « à maintenir des salles de nouvelles » dans les six villes où sont ces stations, avec tous les équipements et les ressources humaines voulus.

« Et on va faire participer les régions à la programmation », dit le président d'Astral Radio.

Enfin, Astral se départirait de CFOM-FM, de Lévis, les règles du CRTC autorisant un même propriétaire à posséder, sur un même marché — celui de Québec dans le cas présent — au plus deux stations FM et une station AM.

« Avec l'acquisition, on aurait trois FM et un AM, et on a offert au CRTC de se défaire de CFOM », indique Jacques Parisien.

Astral a pour l'instant 14 stations de radio et exploite également, seule ou avec des partenaires, 19 licences dans le domaine de la télévision. Elle est également active, entre autres, dans l'affichage extérieur (3400 panneaux publicitaires).

Vidéotron dépose une nouvelle offre formelle

Une avenue vers la grève selon le syndicat

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

LE CONFLIT de travail chez Vidéotron a franchi hier une autre étape, en route vers une grève générale qui pourrait être déclenchée dès les premiers jours de mai. Le syndicat de Vidéotron recommandera à ses membres de rejeter une première offre globale de l'employeur.

« C'est un recul majeur, une attaque majeure contre les syndiqués de Vidéotron, c'est inacceptable », a lancé le président du syndicat de Vidéotron dans l'Ouest de la province, Yves Lalonde.

Les 2400 membres du Syndicat canadien de la fonction publique se réuniront les 28 (Montréal) et 29 (Québec-Lac-Saint-Jean) avril afin de se prononcer sur l'offre patronale déposée jeudi. Les bureaux syndicaux ont déjà annoncé qu'ils demanderaient un vote en faveur de moyens de pression pouvant conduire jusqu'à la grève. En vertu de la loi, les syndiqués auront droit de grève le 6 mai.

« Je ne vois pas comment le conflit de travail pourrait être évité », a dit hier M. Lalonde.

Le syndicat refuse toujours de reconnaître la transaction qui fait passer 650 de ses membres à la société Entourage. Cette transaction, attaquée par voie de grief, doit être conclue à la fin de mai. Elle permettrait à Vidéotron de se défaire de la convention collective et d'aller en sous-traitance pour l'installation et la réparation du câble et d'Internet.

M. Lalonde estime que l'employeur cherche également à réduire le nombre d'employés en faisant passer la semaine de travail de 35 à 37,5 heures. « Cette mesure, combinée aux programmes de départs volontaires, c'est 425 autres emplois de moins qu'ils ont en vue. Nous ne voulons pas qu'il affaiblisse le syndicat », dit-il.

Le syndicat n'est pas ouvert à de grandes concessions, si ce n'est un

réaménagement des méthodes de travail. « La situation de Vidéotron n'a jamais été aussi bonne. C'est seulement que M. Péladeau a payé trop cher pour l'acquisition », soutient Yves Lalonde.

En 2001, Vidéotron rapporte un bénéfice d'exploitation de 271,9 millions de dollars, en hausse de 15,8 % par rapport à l'exercice précédent. Ses revenus ont aussi connu une hausse, de 50 millions, pour atteindre 709,6 millions.

« Nous sommes dans un marché beaucoup plus concurrentiel. La société a perdu 46 000 abonnés en 2001 et 25 000 seulement depuis le début de l'année », a dit hier Luc Lavoie, porte-parole de Quebecor Média.

M. Lavoie s'est dit déçu de la réaction des bureaux syndicaux. « On ne leur retire aucun avantage. La seule concession qui pourrait en être vraiment une, c'est l'augmentation des heures de travail, et c'est compensé par des ajouts d'échelons », a-t-il fait valoir.

Vidéotron soutient que cette offre est toujours négociable et qu'elle a consenti à une réduction de 5 millions de ses demandes. « La proposition nous permettrait d'économiser 30 millions », indique Luc Lavoie, en précisant que les 15 millions d'économies réalisées par la transaction avec Entourage sont inclus dans le compte.

Alors qu'un affrontement se profile à l'horizon, les deux camps se préparent. « Nous avons prévenu M. Pouliot qu'il achetait un conflit », dit Yves Lalonde. Adrien Pouliot est président de la firme Entourage. Le syndicat a aussi amorcé des approches informelles auprès des syndiqués de Joncas Telexpert. Le centre d'appels et de télémarketing est propriété de Quebecor et pourrait être utilisé par l'employeur pour contrer la grève.

« Nous allons utiliser tous les moyens que nous accorde la loi pour continuer d'offrir le service », a de son côté indiqué Luc Lavoie.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Le Groupe Orléans Express est numéro un au Québec dans le transport interurbain de passagers.

Orléans Express passe sous contrôle français

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Groupe Orléans Express, numéro un au Québec du transport interurbain de passagers, passe aux mains du géant français Keolis.

Keolis obtient une participation majoritaire avec 75 % des actions d'Orléans Express, en partenariat avec Sylvain Langis, qui demeure président et chef de la direction et conserve 25 % de l'actionnariat.

« Il n'est pas question de changer quoi que ce soit ou de tout chambouler. Les employés et les membres de la direction de Orléans Express conservent tous leurs fonctions », a tenu à préciser hier le directeur international de la compagnie française Keolis, Yves Magnan.

Dans un entretien téléphonique accordé au *Journal de Québec*, il s'est engagé à respecter les contrats et les méthodes de fonctionnement de Orléans Express après la transaction.

« Nous assurons la continuité de ce transporteur qui est une véritable référence au Québec. Nous avons été séduit par la politique de qualité de l'entreprise et nous allons importer ce concept en Europe », a mentionné M. Magnan, depuis la France.

Keolis vient de mettre la main sur les trois quarts des actions de Orléans Express dans une transaction « non souhaitée » par les dirigeants québécois.

En effet, le cofondateur, Jacques Gauthier, doit se retirer des affaires en raison de problèmes de santé, ce



Audi TT 2002 ROADSTER

Voyez les spécialistes



Popular MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

FINANCEMENT 3.9%

RÉSEAU-BUREAUTIQUE

Postes de travail recyclés

3855 \$ pour **Remis à neuf 1356 \$***

*Exemple de prix par poste

**Même finis !
Même produit !
Même qualité !**

**Teknion • Steelcase • Artopex • Boulevard
Herman Miller • Haworth • Etc.**

4700 Saint-Ambroise Montréal

www.reseaub.com

937-1117

Investissez à la

Bourse

sans risquer
votre capital !

NOUVELLE ÉMISSION
en vente jusqu'au
17 mai 2002

Liste des entreprises composant l'Indice Québec-30™ en date du 25 mars 2002 :
(pour en savoir plus sur l'Indice Québec-30™ : www.iq30-1q150.org)

- Bombardier
- BCE
- Alcan Aluminium
- Banque Nationale du Canada
- Abitibi-Consolidated
- Power Corporation du Canada
- Banque Royale du Canada

- Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
- Corporation financière Power
- Donat
- Quebecor world
- Metro
- Molson

- Groupe CGI
- Banque de Montréal
- Groupe Jean Coutu (PJC)
- Industrielle Alliance
- Groupe Transcontinental O.T.C.

- Quebecor
- Alimentation Couche-Tard
- Banque Laurentienne du Canada
- Saputo
- Groupe SNC-Lavalin

- Cascades
- Tembec
- Groupe TVA
- Axcan Pharma
- Cogeco Câble
- BGE Énergie
- Les Industries Doré

Les obligations boursières : un investissement dont le rendement dépend de la performance boursière des 30 plus grandes entreprises du Québec.

Appelons-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Terme de **5 ans** :
rendement maximal de 50 %

Terme de **10 ans** :
sans limites de rendement

Boni REER **+1 %** du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

• Achat minimum de 100 \$.

• Votre capital n'est pas à risque : il est entièrement garanti par le gouvernement du Québec.

LES OBLIGATIONS BOURSIÈRES PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Placements Québec

On prépare l'avenir

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h.

SOPHIE COUSINEAU > LE MONDE DES AFFAIRES

scousine@lapresse.ca

La culture du congédiement

Ceux qui pensaient (ou espéraient) que la bulle techno avait fini de se dégonfler se sont mis le doigt dans l'oeil... jusqu'au coude. Encore cette semaine, ce sont les licenciements qui ont marqué au fer rouge l'actualité économique.

Jeudi, le fabricant d'équipement de télécommunications Nortel a remercié 3000 employés de plus, portant à plus de 50 000 les victimes de ses déboires depuis le début de 2001. Mardi, la société Internet Netgraph a renvoyé la moitié de son effectif, soit les 67 journalistes et autres experts qui produisaient des textes originaux pour les portails généralistes de cette filiale de Quebecor.

C'est la technique de la hache : on donne un grand coup pour aligner les dépenses aux revenus de l'entreprise, puis on attend que les choses se tassent dans l'opinion publique, ce qui, compte tenu de l'insensibilité grandissante aux nombreuses restructurations d'entreprises, se fait de plus en plus rapidement.

Parfois, la cime n'est pas épargnée, que l'on songe au « départ » il y a une semaine de Jacques Malo, patron des activités canadiennes de BCE Emergis, la division de commerce électronique de BCE qui a livré des résultats bien en deçà des prévisions.

Les entreprises sortent leur plus belle plume de bois lorsqu'ils licencient leurs dirigeants. Parmi les euphémismes les plus courants, le « départ s'est fait d'un commun accord », le cadre sup en question « est parti relever de nouveaux défis » ou alors des « raisons personnelles » l'ont poussé à démissionner, quand ce n'est pas sa famille qui le réclamait à cor et à cri. La clé, c'est de ne pas faire de vagues et de taire le plus

possible les vraies raisons du renvoi.

Il arrive parfois que la colère et le mécontentement des licenciés se fassent entendre. Jamais directement, bien sûr, mais comme la justice est publique, les poursuites finissent par émerger. C'est le cas des anciens dirigeants de Vidéotron Télécom qui contestent leur congédiement à la suite de la prise de contrôle de Quebecor et qui réclament des millions.

Plus exceptionnels encore sont les longs conflits ouverts sur la place publique, comme le feuilleton qui a entouré la fusion des fabricants informatiques Compaq et Hewlett-Packard (HP). Le renvoi de Walter Hewlett du conseil d'administration de l'entreprise cofondée par son père, en raison de son opposition acharnée à la fusion, même après l'approbation de la transaction par une mince majorité d'actionnaires de HP, a été on ne peut plus public. Mais c'est vraiment l'exception qui confirme la règle.

Voilà pourquoi le congédiement du président de la chaîne télé payante Canal+, survenu en début de semaine, exerce une fascination aussi grande de ce côté-ci de l'Atlantique. Car il s'agit d'un feuilleton digne d'un sketch des Guignols de l'info.

Lundi, Jean-Marie Messier, le grand patron de Vivendi, ce spécialiste de l'environnement qui s'est transformé en géant du divertissement en avalant entre autres « notre » vieille Seagram, a convoqué les médias pour annoncer le licenciement du



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

président de Canal +, Pierre Lescure.

Pensez-vous que le fondateur de cette chaîne télé allait sagement faire ses boîtes sur l'heure ? Que non. En peu de temps, des employés de la boîte et lui ont saisi le contrôle des ondes. Les yeux mouillés, Pierre Lescure a dénoncé devant les téléspectateurs son renvoi, tandis que les employés l'acclamaient tout en dénonçant Jean-Marie Messier, devenu un vilain patron à l'américaine. Une intervention de la direction, qui a diffusé en catastrophe un bulletin météo, a coupé court à cette programmation imprévue. Un grand moment du petit écran, écrirait mon homonyme à la chronique télé.

Le renvoi du populaire Pierre Lescure a déclenché une véritable tempête en France, à la veille du premier tour des élections présidentielles. Manifestation des employés de Canal+ dans la rue. Dénonciation du premier ministre et candidat Lionel Jospin, selon lequel les intérêts nationaux sont en jeu. Intervention de l'équivalent du CRTC en France, qui menace le retraiter la licence de Canal+.

Only in France !...

Les Français, il faut l'admettre, ont le sens de la manif. Par ailleurs, les entreprises françaises ne peuvent licencier des employés quand bon leur semble, pour rehausser le rendement sur l'avoir des actionnaires. L'État encadre en effet les restructurations, afin de contrer ce qui a pris là-bas le nom de « licenciement boursier » (pour valoriser

l'action d'une société en Bourse). Les entreprises doivent ainsi justifier leurs mises à pied avec forces détails, et si l'explication ne convainc pas les syndiqués, l'expert indépendant et surtout le gouvernement, elles ne peuvent avoir lieu. C'est ce que Charles Cavell, le président et chef de la direction de l'imprimeur Quebecor World, a récemment qualifié de « socialisme rouge vif ».

Cela étant dit, la vive réaction au renvoi de Pierre Lescure, que les Anglo-Saxons attribuent encore une fois à la prétendue émotivité des « latins au sang chaud », a un fondement on ne peut plus rationnel.

Certes, les pertes de Canal+ représentaient la moitié de la charge exceptionnelle de plus de 13 milliards d'euros (18 milliards CAN) comptabilisée ce printemps afin d'alléger le lourd bilan de Vivendi. Mais le principal problème de Canal+ vient de sa filiale italienne Telepiu, un service de télé payante acquis en 1997 qui souffre du piratage et de la concurrence de la télé publique italienne, de grande qualité. Or, Lescure et son bras droit Denis Olivennes, qui a démissionné à la mi-avril, voulaient se départir de cette activité déficitaire, alors que Jean-Marie Messier souhaite la conserver... Comment exiger du duo Lescure-Olivennes qu'il rentabilise Canal+ sans lui en donner les moyens ?

C'est ce que Jean-Marie Messier devra expliquer aux actionnaires de Vivendi réunis mercredi prochain en assemblée. Ça et l'absence de stratégie pour l'ensemble du groupe qui, ajoutés à ses commentaires incendiaires sur la culture française et à la déroute de l'action de Vivendi, font de Messier l'un des patrons les plus vilipendés en France.

Encore des ventes vigoureuses en février

Presse Canadienne

LES VENTES des grands détaillants sont demeurées vigoureuses en février au Canada. Elles ont atteint 5,4 milliards de dollars, en hausse de 6,5 % par rapport au même mois de 2001.

Statistique Canada a précisé hier que les ventes d'articles de sport et de loisirs ont connu la plus forte augmentation annuelle, soit 14,2 %. Le secteur de la quincaillerie et des produits pour pelouse et jardin a également connu un fort mois de février, avec une croissance des ventes de 13,5 %.

Les ventes d'aliments et de boissons (3,8 %) ainsi que de vêtements et chaussures (2,8 %) ont pour leur part enregistré les plus faibles augmentations.

« La croissance des ventes des vêtements pour hommes a été légèrement plus forte que celle des vêtements pour dames, a précisé l'agence fédérale. Cependant, les femmes ont encore dépensé environ deux fois plus que les hommes pour les achats de vêtements en février. »

HYDRO ONE

Suite de la page E1

Quant aux néo-démocrates ontariens, qui mènent une campagne vigoureuse depuis plusieurs mois contre les projets du gouvernement, ils affirment que la décision représente « un autre clou dans le cercueil de la privatisation et de la déréglementation de l'hydroélectricité dans la province ». La leader suppléante du parti, Marilyn Churley, juge que « le moment est venu d'en finir avec cette idée stupide de vendre notre électricité ».

Les célébrations suivant la décision du tribunal pourraient cependant être de courte durée. L'Ontario Electricity Coalition, qui fait campagne contre le gouvernement, souligne que le jugement ne touche

que la privatisation d'Hydro One. « La déréglementation ira tout de même de l'avant le 1^{er} mai, souligne son porte-parole, Paul Kahnert. Et c'est là le plus grand danger. »

La concurrence créée par la déréglementation permettra aux Ontariens de choisir leur distributeur d'électricité à partir du mois prochain. Mais les détracteurs prévoient une hausse vertigineuse des tarifs d'électricité pour les clients résidentiels et commerciaux.

Le conseiller David Shiner prévoit une augmentation de 25 % des tarifs, ce qui représente des dépenses supplémentaires de 500 millions de dollars pour les résidents et les entreprises de la ville.

esg.uqam.ca

Connaissez-vous l'excellence de l'ESG?



De gauche à droite: Roch Denis, Bernard Landry, Jean Ducharme, Michel Librowicz

L'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM, l'une des plus grandes écoles d'administration en Amérique du Nord, vient de recevoir la prestigieuse accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), décernée par la European Foundation for Management Development (EFMD), basée à Bruxelles. L'ESG rejoint ainsi le club très sélect des 52 écoles d'administration reconnues dans le monde pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche. Le 8 avril dernier, le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry et MM. Roch Denis, recteur de l'UQAM, Jean Ducharme, doyen de l'ESG, et Michel Librowicz, responsable du dossier d'accréditation à l'École, célébraient cette reconnaissance en présence de plusieurs personnalités du monde des affaires. L'accréditation EQUIS souligne l'envergure de l'ESG et de son corps professoral, tout en permettant à l'UQAM de rayonner davantage, tant au pays qu'aux quatre coins du monde.

L'École des sciences de la gestion de l'UQAM offre des cours crédités à près de 12 000 étudiants aux trois cycles d'études. Plus de 600 professeurs et chargés de cours sont répartis dans six départements: études urbaines et touristiques, management et technologie, organisation et ressources humaines, stratégie des affaires, sciences économiques et sciences comptables.

> Faites plus amples connaissances

UQAM ESG

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal



LES OEUVRES CHARITABLES
DES CHEVALIER DE COLOMB DU QUÉBEC

LISTE DES GAGNANTS

TIRAGE TENU À QUÉBEC, LE 13 AVRIL 2002 À 21 h

SALON LE CONCORDE - CENTRE DE RÉCEPTION LAURENTIEN

1er prix:	Argent comptant	no 299598	Isabelle André
	Valeur: 50 000 \$		Pointe-Calumet, Qc
2e prix:	Chevrolet	no 170114	Raymond Lapointe
	Venture - 2002		Chute-aux-Outardes,
	Valeur: 33 570 \$		Qc
3e prix:	Chevrolet	no 882514	Kassandra Drouin
	Pick-up 2002		St-Théophile de
	Valeur: 23 100 \$		Beauce, Qc
4e prix:	Moto Honda 2002	no 859498	Conseil 3063
	Shadow Aero		Maniwaki, Qc
	1100 cc		
	Valeur:15 900 \$		
5e prix:	Argent comptant	no 891421	André Sirois
	Valeur: 15 000 \$		Charny, Qc
6e prix:	Tout-terrain	no 942135	Danielle Morin
	Traxter		Cap-St-Ignace, Qc
	Automatique 2002		
	Valeur: 15 900 \$		
7e prix:	Argent comptant	no 164846	Lucien Chabot
	Valeur: 10 000 \$		Val-d'Or, Qc
8e prix:	Motoneige	no 128676	Richard Quintal
	MXZ - Trail		Rimouski, Qc
	Valeur: 9 900 \$		
9e prix:	Crédit-voyage	no 437401	Michèle Gauvin
	6 225 \$		Rouyn-Noranda, Qc
10e prix:	Tracteur à pelouse	no 458809	Denise Savaria
	EZ Rider		Boucherville, Qc
	Valeur: 5 890 \$		
11e prix:	Ensemble	no 150889	Marie-Paule Messier
	Cinéma-maison		St-Mathieu-de-Beloil,
	Valeur: 5 290 \$		Qc
12e prix:	Souffleuse à neige	no 667403	Jos. Louis Bergeron
	ST - 1336 LE		Normandin, Qc
	Valeur: 4 085 \$		
13e prix:	Ordinateur	no 071635	Marcel Plante
	Pentium IV		St-Jean-Chrysostome,
	et imprimante		Qc
	Valeur: 3 900 \$		
14e prix:	Tracteur à pelouse	no 919408	Caroline Fortin
	White 19 hp		Matane, Qc
	Valeur: 3 860 \$		
15e prix:	Téléviseur 50"	no 557746	Ben Savoie
	Valeur: 2 700 \$		St-Joseph de Beauce,
			Qc

F LICITATIONS AUX HEUREUX(SES) GAGNANTS(ES)

ET NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES

LA POPULATION POUR SON ENCOURAGEMENT ET

LA RUSSIE DE CETTE CAMPAGNE.

La Presse

cyberpresse.ca

551

3043973

CLAUDE PICHER > LA VIE ÉCONOMIQUE

cpicher@lapresse.ca

Impressions en vrac

Cette semaine, nous avons jeté un coup d'oeil sur le douloureux délabrement de l'économie japonaise. Nous avons aussi vu que, derrière la morosité des chiffres officiels, se profilent des signaux très prometteurs.

Je viens de séjourner une semaine au Japon, où j'ai eu l'occasion de rencontrer une quarantaine de personnes : journalistes, économistes, gens d'affaires, fonctionnaires. J'en tire une conclusion très nette. La crise économique et financière qui a ébranlé le Japon a contribué à changer profondément la société japonaise. Le formalisme rigide qui caractérisait les relations d'affaires est en train de fondre. Les lourdes structures de distribution volent en éclats. Les étrangers qui ont une vaste expérience du Japon sont unanimes à dire qu'il est plus facile que jamais de faire affaires au Japon.

Cela dit, permettez-moi de conclure cette série de chroniques avec quelques détails recueillis en vrac.

Les prix

Vous avez sans doute entendu dire que les prix rendaient un voyage au Japon inabordable. C'était encore vrai il y a cinq ou six ans. Ce n'est plus le cas. Des années de déflation ont ramené les prix japonais à des niveaux que je qualifierais d'étonnamment raisonnables. Je me souviens, il y a cinq ans, avoir payé plus de 30 \$ (sauf précisions contraires, tous les montants, dans cette chronique, sont exprimés en dollars canadiens) pour un petit-déjeuner à l'occidentale. Chaque élément (jus de fruit, tranches de bacon, oeufs, toasts, café) était vendu séparément. En particulier, je me rappelle avoir payé 10 \$ pour deux toasts. Aujourd'hui, pour 10 \$, on a droit au jus de fruit, et au bacon, et aux oeufs, et aux toasts, et au café, et même à la salade vinaigrette qui, dans l'esprit des Japonais, fait partie du

petit-déjeuner à l'occidentale. Vous pouvez prendre un très bon repas dans un bon restaurant pour 40 à 50 \$, boissons comprises. Je demeurais au Grand Arc Hanzomon, un hôtel en plein centre-ville. Chambre petite mais offrant tout le confort

d'un grand hôtel, avec en prime une très belle vue sur les jardins du Palais impérial. Prix : 125 \$ la nuitée. Meilleur rapport qualité-prix qu'à Paris.

Le logement

Pour le ménage japonais, le coût du logement constitue un sujet de préoccupation majeur. Même en tenant compte de la déflation, le prix d'une maison ou d'un loyer à Tokyo demeure extrêmement élevé. Une maison construite sur un petit terrain de 2200 pieds carrés, à une heure de métro du centre-ville, coûte environ 1,3 million de dollars. Un petit appartement de 950 pieds carrés, deux chambres à coucher, à quatre stations de métro du centre-ville, commande un loyer mensuel de 3000 \$. Dans le chic district d'Akasaka, un grand appartement de quatre chambres à coucher, récemment rénové, superficie de 2300 pieds carrés, avec balcon et garage, se loue pour la bagatelle de 14 000 \$ par mois.

Récession ? Quelle récession ?

À Tokyo, rien, absolument rien, ne peut laisser croire que le Japon traverse une profonde crise économique. On trouve aux quatre coins de la ville des chantiers de construction, dont un gigantesque complexe résidentiel et commercial de 6 milliards. Les gens portent des vêtements chics, les



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

boutiques haut de gamme semblent faire de bonnes affaires. Le soir, les restaurants et les bars, même les plus chers, sont pleins de clients. En une semaine, je n'ai pas vu un seul mendiant. Les rues sont parfaitement entretenues, les taxis sont toujours aussi

impeccables. Plusieurs économistes m'ont expliqué que la récession a contribué à scinder le Japon en deux. Pour voir les ravages de la récession, il faut sortir de Tokyo. Depuis quelques années, le Japon se serait en quelque sorte replié dans la capitale, et ce seraient les régions qui écopent.

Vive la France !

C'est connu, les Japonais ont toujours été entichés de la France, qu'ils considèrent comme le temple du bon goût, du raffinement et de la qualité. Cet engouement m'a semblé beaucoup plus prononcé qu'il y a cinq ans. On trouve des restaurants français partout à Tokyo. Je suis allé à deux d'entre eux. Le personnel japonais parle suffisamment le français pour assurer un service compétent. La bouffe est de très bonne qualité, mais chère. Le choix de vins français est excellent, mais il faut s'attendre, pour des produits comparables, à payer facilement le double des prix affichés dans les bons restaurants de Montréal.

L'indice de vitesse des autobus

Paul Summerville, un économiste canadien en poste à Tokyo, a mis au point un indice particulièrement inattendu pour mesurer l'activité économique de la capitale. Les Japonais, gens méticuleux s'il en est,

comptent et numérotent tout. Les compagnies d'autobus établissent rigoureusement et quotidiennement la vitesse moyenne de leurs véhicules. L'indice de M. Summerville est simple. Plus les autobus roulent lentement, plus il y a de trafic, et donc plus l'activité économique est intense. Je ne sais pas si cela fonctionne vraiment ; en revanche, je sais qu'un soir, en compagnie de M. Summerville, je me suis rendu à un restaurant situé dans un autre quartier. Le trajet a pris 15 minutes. « Il y a 10 ans, au plus fort de la bulle, le même trajet me prenait exactement deux heures », observe-t-il. L'indice de vitesse des autobus est peut-être, en effet, une piste intéressante à explorer...

Le compte courant japonais

À M. Bélanger : chapeau, Monsieur ! Vous êtes vraiment à la fine pointe de l'information ! J'ai effectivement écrit, jeudi, que le compte courant japonais affichait un surplus de 92 milliards US. Vous me dites que les chiffres les plus récents font plutôt état d'un surplus de 97 milliards US. L'ordre de grandeur est le même, mais comme vous le soulignez vous-même, cela fait tout de même une différence de 5 milliards US ! C'est votre chiffre qui est le bon, bien sûr. Entre le moment où j'ai recueilli cette donnée, à Tokyo, et celui où j'ai écrit la chronique en question, 10 jours plus tard, le ministère des Finances du Japon a publié de nouveaux chiffres qui font effectivement état d'une hausse de 3,9 % du compte courant. Les exportations sont en baisse, certes, mais les revenus de placement sont en forte hausse. Il importe d'ajouter qu'il s'agit là de la cinquième hausse mensuelle consécutive, ce qui pourrait donner encore un peu plus de poids à ceux qui pensent que le Japon est en train d'apercevoir enfin la lumière au bout du tunnel.

Niveau record du rapport dettes-revenus au Canada

d'après Bloomberg

OTTAWA — Les Canadiens devaient une somme record par rapport à leur revenu l'an dernier, accumulant les emprunts au moment où les taux d'intérêt chutaient à leur plus bas niveau en quatre décennies.

Ainsi, les dettes des Canadiens équivalaient à 98,3 % de leur revenu après impôt, selon Statistique Canada. Les prêts à la consommation et hypothécaires formaient un total de 668 milliards de dollars à la fin de l'année dernière, soit une hausse de 6,2 % par rapport à l'année antérieure, d'après les estimations de la Banque du Canada.

Mardi dernier, la banque centrale a haussé

son taux directeur à 2,25 %, alors qu'il était auparavant à 2 %, son niveau le plus bas en quatre décennies. La Banque a dit que l'économie se remettait du ralentissement subi l'an dernier. Cependant, une reprise dépend en partie de la contribution des consommateurs qui continuent à dépenser.

« La question est de savoir si, à un moment donné, les consommateurs vont se demander : Une minute. Est-ce le temps d'appliquer les freins parce que mes dettes sont trop élevées ? » explique Joshua Mendelsohn, économiste en chef de la Banque CIBC, à Toronto.

Il se peut que la Banque du Canada augmente les taux d'intérêt d'un point de pour-

centage cette année, ce qui obligera les ménages ayant contracté des emprunts à taux flottant à réduire leurs dépenses, dit M. Mendelsohn.

Les consommateurs ont fait des emprunts pour financer des achats records de maisons et d'autos l'an dernier, et ces dépenses ont aidé le Canada à contourner une récession.

Le taux moyen d'une hypothèque d'un an à taux variable a baissé de 3,1 points de pourcentage, à 4,6 % l'an dernier, selon des données recueillies par Bloomberg. Cette baisse est survenue au moment où la Banque du Canada a abaissé son taux de prêt d'un jour entre les banques de 3,75 points de pourcentage entre janvier 2001 et janvier 2002.

Un bénéfice net pour Le Château

Presse Canadienne

LE DÉTAILLANT de vêtements Le Château a dégagé un bénéfice net de 1,85 million de dollars durant l'exercice bouclé le 28 février, comparativement à une perte nette de 2,61 millions un an plus tôt. Les ventes étaient de 187,5 millions, en hausse par rapport aux

161 millions de l'année précédente, indiquait hier la société de Montréal ; dans les magasins comparables, les ventes ont crû de 14,2 %. Au quatrième trimestre, le profit a atteint 931 000 \$, par rapport à 134 000 \$ durant la même période en 2001 ; les ventes étaient de 55,1 millions, comparativement à 47 millions un an plus tôt.

Audi A4 2002

3043916

FINANCEMENT 3.9%

Popular

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

Maynards ENCANS • ÉVALUATIONS • LIQUIDATIONS
DEPUIS 1902 www.maynards.com

RAPPORTS D'ÉVALUATION
RESTRUCTURATION INTERNE - CESSIION
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
VALEUR D'EMPRUNT

- Manufacturier / Distributeur / Détaillant - Machinerie & Équipement - Inventaires

Daniel Latour (514) 495-2888 # 238 **Mike McIntosh (416) 242-3560 # 227**

Vancouver C.B. (604) 876-6787 Toronto Ont. (416) 242-3560 Montréal Qc. (514) 495-2888 Lansing MI (517) 482-8861 Portland OR (503) 452-0000

Vous risquez de voir rouge sans une garantie noir sur blanc.



Évitez la mauvaise humeur et les surprises, exigez toujours un contrat de garantie. Chez votre concessionnaire Optimum, chaque véhicule d'occasion est couvert par la garantie du manufacturier. Vous prendrez la route en toute tranquillité à bord d'un modèle qui répond strictement aux exigences Optimum.

Garantie du manufacturier
Inspection en 150 points et plus
Assistance routière 24 heures
Possibilité d'échange (30 jours ou 2 500 km)

UNE PROMESSE QUI TIENT LA ROUTE.



Magasinez votre véhicule à optimum.gmcanada.com ou appelez-nous au 1 800 463-7483. Garanties et possibilités d'échange sous réserve de certaines conditions. L'assistance routière 24 heures est offerte durant toute la durée de la garantie Optimum. Pour obtenir plus de renseignements sur les garanties et les programmes de protection prolongés, voyez votre concessionnaire Optimum ou visitez notre site Internet.

Journée Tendances

30 avril et 1^{er} mai 2002
Hôtel Hilton Québec

> Des statistiques révèlent que 70 % des sorties des investisseurs se font par fusion et acquisition.

> Des statistiques révèlent que plus de 60 % des fusions et acquisitions sont des insuccès.



Fusion et acquisition : combinaison gagnante

Des présentations à vous en couper le souffle !
Des idées et des perspectives qui vous mèneront au succès !
Des instants stratégiques à ne pas manquer...

Une réalisation Réseau Capital
EN COLLABORATION AVEC



Renseignements : (514) 334-9688
Inscription : <http://www.reseaucapital.com>

MICHEL GIRARD > FINANCES PERSONNELLES

mgirard@lapresse.ca

D'une bulle à l'autre, ça crève!

Malgré le crash du World Trade Center et malgré le krach du NASDAQ et de ses titres vedettes de la haute technologie, des télécoms, des médias, d'Internet... l'économie américaine a réussi à s'en tirer avec une petite récession. Qui est maintenant chose du passé.

Depuis un an et demi, des millions et des millions d'investisseurs américains se sont fait plumer comme jamais dans la déconfiture du NASDAQ. Mais oh surprise ! les familles américaines ont continué de dépenser comme si aucun événement majeur ne les avait subitement matraqué.

Résultat : l'ensemble de l'économie américaine est sur la bonne voie du... redressement économique.

Et bien entendu, nous, au Canada, on en profite grâce à nos exportations. Ce qui explique pourquoi l'économie canadienne se porte drôlement bien. Au point d'ailleurs où le gouverneur de la Banque du Canada a dû, cette semaine, relever son taux d'escompte d'un quart de point de pourcentage, simple question de refroidir un peu les ardeurs des consommateurs.

Mais diable ! comment l'économie américaine a-t-elle pu se sortir si vite de la période trouble dans laquelle elle semblait plongée ?

Eh bien, l'étonnant optimisme des familles américaines serait dû au marché immobilier qui, pendant l'écroulement de divers secteurs boursiers, entrainé, lui, dans un marché haussier.

Les Américains sont énormément plus friands de la Bourse (directement ou indirectement par le biais des fonds communs d'actions) que les Canadiens. Une grande portion de leurs épargnes sont investies en Bourse. Évidemment, lorsque la Bourse traverse des périodes extrêmement difficiles comme ce fut le cas à partir du deuxième semestre de l'an 2000, les familles américaines s'en trouvent financièrement beaucoup plus affectées que les familles canadiennes.

Prenons les principaux indices boursiers

américains. Le NASDAQ a reculé de 16,2 % en 2001 et de 36,9 % en l'an 2000. Le S&P 500 de la Bourse de New York, l'indice le plus représentatif de la Bourse américaine, perdait 7,7 % en 2001 et 6,6 % en 2000.

Avec deux années boursières aussi moches, jumelées au krach des technos-télécoms-médias-Internet et à la tuerie du World Trade Center, on se serait attendu à une sévère déprime chez les consommateurs américains.

Eh bien non ! Ils ont conservé un solide optimisme.

Grâce à quoi ? Grâce au raffermissement des prix dans le marché immobilier.

Remarquez qu'ici aussi, au Canada, nous sommes étonnamment demeurés optimistes dans les circonstances. La Bourse a pourtant perdu 12,6 % en 2001. Comme on est moins exposé à la Bourse que les Américains, la contre-performance boursière a sans doute eu un impact moins grand sur le moral des consommateurs canadiens.

Cela dit, on a, nous aussi, bénéficié d'un marché immobilier pétant de santé et d'optimisme.

Plus-value immobilière

Dans un reportage publié cette semaine dans l'hebdomadaire financier *Barron's*, le journaliste Jonathan R. Laing indique qu'entre le premier trimestre de l'année 2000 et le dernier trimestre 2001, les familles américaines ont vu la valeur de leurs maisons grimper de 2000 milliards de dollars US.

Cette appréciation sur papier se trouvait ainsi à compenser, du moins en bonne partie, la dépréciation boursière des portefeuilles des familles.

Une dépréciation boursière que le *Barron's* évalue à 3800 milliards de dollars US.

Une parenthèse : l'actif boursier détenu



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

par les familles américaines a toujours été inférieur à l'actif immobilier, sauf durant la bulle technos-télécoms-médias-Internet que nous avons connue en 1999 et au cours des huit premiers mois de l'an 2000.

Au cours du sommet boursier du NASDAQ, en mars 2000, l'actif boursier des familles américaines atteignait les 12 800 milliards US.

Aujourd'hui, leur actif immobilier s'élève à 12 000 milliards US, comparativement à 8800 milliards US pour l'actif boursier.

Dans l'ensemble donc, le marché immobilier résidentiel a fort bien performé ces dernières années, tant aux États-Unis qu'aux Canada.

Pour l'année 2001, on parle d'une hausse moyenne de prix qui joue entre 8 et 11 %. Ce qui est énorme, considérant que les prix s'étaient déjà raffermis notamment en l'an 2000 en 1999.

La bulle immobilière

La grande question : sommes-nous en début de bulle immobilière ou tire-t-elle à sa fin ?

La plupart des spécialistes du marché immobilier demeurent optimistes, en raison de la forte demande (pour les maisons existantes et les maisons neuves) qui existe à l'heure actuelle.

Un spécialiste américain du marché immobilier diverge toutefois d'opinion. Dans le reportage du *Barron's*, Ingo Winzer, éditeur du *Local Market Monitor in Wellesley, Massachusetts*, rappelle une prémisse économique de base pour que les prix des maisons puissent continuer d'augmenter : il faudrait que les revenus des acheteurs grimpent à un taux de croissance fort élevé ou que les taux d'intérêt descendent encore de façon appréciable.

Hausse de 2,2% des ventes de gros au Québec

Presse Canadienne

OTTAWA — En février, les grossistes ont vendu des biens et services pour une valeur de 33,98 milliards de dollars, un gain modeste de 0,2 % par rapport à janvier, rapportait hier Statistique Canada ; comparé à février 2001, le commerce de gros a augmenté de 5,6 %. Par province, le Québec affichait le gain mensuel le plus important, soit 2,2 %, à

7,01 milliards ; en écart annuel, il gagne 6,4 %. À l'échelle nationale, huit des 11 secteurs compilés progressaient ; les biens de consommation des ménages étaient en hausse « vigoureuse » en février, estime l'agence fédérale. Dans l'automobile, les ventes ont crû pour le deuxième mois de suite, de 2 %, grâce surtout au taux de financement de 0 % sur les nouveaux modèles offerts par les constructeurs.

Air Canada dévoile son nouveau service à rabais Zip

Reuters

AIR CANADA a annoncé hier le lancement d'une nouvelle filiale, un transporteur à rabais nommé Zip, qui s'attaquera au marché des clients plus économes.

Air Canada, premier transporteur aérien au pays et 10^e au monde, a indiqué que sa nouvelle filiale à part entière aura son siège d'affaires à Calgary, en Alberta, et survolera cet été le ciel de l'Ouest canadien pour ses premiers vols.

La flotte du nouveau transporteur sera composée de six Boeing 737 et atteindra éventuellement le nombre de 20 appareils du même modèle. Tous les avions seront transférés de la flotte principale d'Air Canada.

Zip livrera une concurrence directe à sa rivale WestJet Airlines, laquelle est aussi installée à Calgary et exploite une flotte de 28 Boeing 737. La firme de courtage Research Capital a indiqué hier qu'elle réduisait sa recommandation sur le titre de WestJet d'« acheter » à « accumuler » puisqu'elle s'attend à ce que l'arrivée de Zip nuise à ses perspectives de croissance.

Le nouveau transporteur, dont les billets seront admissibles au programme de fidélisation Aéroplan, effectuera des vols desservant les villes entre Vancouver et Calgary, remplaçant ainsi les trajets déjà existants sur le réseau d'Air Canada sans en modifier le volume, a indiqué la société mère.

Air Canada, dont la flotte principale compte 226 appareils, veut conquérir le marché des voyages à rabais. La société a rap-

porté une perte record de 1,25 milliard de dollars l'an dernier en raison du déclin des voyages d'affaires.

Le transporteur régional d'Air Canada, Jazz, détient une flotte de 102 avions.

Les analysts s'attendent à ce qu'Air Canada affiche une perte de 2,34 \$ par action, soit environ 292 millions, pour les trois premiers mois de l'année. Les résultats financiers seront connus le 2 mai.

La société montréalaise se prépare au lancement de Zip depuis près de deux ans, soucieuse de la réponse des autorités antitrust, lesquelles ont dénoncé le service à rabais Tango l'an dernier. Cependant, une observatrice indépendante nommée par le gouvernement pour évaluer l'industrie canadienne du transport aérien a estimé cette semaine que Tango n'était que partiellement responsable de la faillite de sa rivale Canada 3000 en novembre dernier.

Zip commencera avec un effectif de 250 employés, mais ce nombre serait appelé à atteindre 1000 employés, a indiqué Air Canada. Le transporteur conclura certains accords avec Air Canada et sa filiale de jets régionaux Jazz, notamment en ce qui a trait aux pilotes et à l'entretien du parc aérien.

Le titre d'Air Canada a reculé de 4 cents, à 6,46 \$ hier, à la Bourse de Toronto.

Par ailleurs, Air Canada inscrira une charge de 37 millions au premier trimestre en raison d'une réduction de l'indemnité que demandait la compagnie pour compenser la perte de revenus dans le sillage des attentats du 11 septembre, a indiqué le premier transporteur canadien jeudi soir.

Le salon aéronautique de Toulouse se tiendrait à Montréal en 2003

MARIE TISON

Presse Canadienne

AÉROMART, un salon aéronautique international qui se tient normalement à Toulouse, se transporterait à Montréal en 2003.

C'est ce qu'a indiqué hier le délégué du Québec à Paris, Clément Duhaime, à l'occasion d'un déjeuner organisé par la Chambre de commerce française au Canada. Aëromart réunit 200 donneurs d'ordres de l'industrie aéronautique et aérospatiale, comme des constructeurs d'avions, des manufacturiers d'armement aéroporté et des équipementiers, et 300 fournisseurs. Ce salon s'est toujours tenu à Toulouse.

Au cours d'une rencontre avec le premier ministre français Lionel Jospin l'an dernier, le premier ministre québécois Bernard Landry avait abordé la possibilité de tenir ce salon à Montréal. Montréal International a beaucoup travaillé au dossier au cours des derniers mois et le projet serait « pratiquement verrouillé », selon M. Duhaime.

Il a affirmé que l'obtention d'Aëromart, le deuxième salon aéronautique en importance en France après Le Bourget, constituait une chance extraordinaire pour le Québec. « Si on veut que la relation France-Québec prenne une autre dimension, il faut créer un pôle stratégique là où nous sommes forts tous les deux pour conquérir le marché mondial, a-t-il déclaré en entrevue après son allocution. Actuellement, nous nous battons contre Seattle de manière dispersée. Si nous nous mettons ensemble, nous sommes convaincus d'avoir des intérêts convergents et de faire un pôle très, très fort. »

Il a affirmé que la France et le Québec avaient avantage à s'allier dans des secteurs

où tous les deux étaient des leaders, au lieu de « se tirer dans les pattes comme ça s'est souvent passé entre les Français et les Québécois ».

« On se fait des beaux sourires, mais on n'arrive pas à converger », a-t-il déploré.

Dans son discours à la Chambre de commerce française au Canada, M. Duhaime a justement incité les gens d'affaires à accorder davantage d'importance aux relations avec la France et l'Europe.

« Je ne vous apprendrai rien en vous disant que 61 % du produit intérieur brut du Québec est exporté, dont 86 % vers les États-Unis, et à peine 9,2 % vers l'Europe, a-t-il déclaré. Ce n'est pas vous, gens d'affaires, que je dois prévenir du risque associé à faire au-delà de 85 % de ses affaires avec un seul client. »

Il a rappelé que l'Europe constituait le plus importante et le plus riche marché de la planète, avec 37 % de l'ensemble du commerce mondial, et que les barrières tarifaires avaient été supprimées pour un regroupement de 15 pays.

Lundi dernier, l'ambassadeur du Canada en France, Raymond Chrétien, avait prononcé un discours très semblable à Montréal au cours d'une conférence sur les relations canado-européennes, invitant les Canadiens à se tourner davantage vers l'Europe.

« Nous avons pris nos postes en même temps, Raymond Chrétien et moi, nous sommes deux diplomates de carrière, a commenté M. Duhaime. Nous avons fait la même analyse et nous portons le même message. »

Il a affirmé que seul le hasard les avaient amenés à Montréal pratiquement en même temps pour discuter sur les relations avec la France et l'Europe.

320insatiable.



Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
Nouvelle adresse
2450, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-1212 / (514) 990-2269
www.bmw.laval.com

Banlieue Ovest
Automobiles Jalbert
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Offre valable sur le modèle 2002 320i neuf, manuel, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Profitez du programme de dépôt de sécurité multiple pour obtenir un taux d'intérêt encore plus avantageux. Les mensualités de 399 \$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise minimum de 4 444 \$. Le taux de financement est de 7,45 %. Valeur résiduelle garantie de 21 390 \$. Des frais de 0,15 \$ par km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de sécurité exigés. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 juin 2002. Photo à titre indicatif seulement. Certaines options démontrées ne sont pas offertes sur le modèle de base. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

Impulsive. Innovatrice.

La BMW 320i dévore la route. Pas étonnant qu'elle donne une sensation de puissance à celui qui la conduit. Un moteur 2,2 litres avec une puissance maximale de 168 chevaux à 6250 tr/min en fait une sportive accessible et excitante. Le concept même de six cylindres en ligne est la source du plaisir de conduire qu'elle procure. La commande variable des arbres à cames d'admission et d'échappement (double VANOS) permet des reprises de régime en toute situation. Nos ingénieurs sont comme nos moteurs : ils en veulent toujours un peu plus.

À partir de :

399\$ par mois

BMW Série 3

www.bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire.™

Québec : CGI déménage au Centre national des nouvelles technologies

Le Soleil

LES 600 EMPLOYÉS de Québec de la société CGI déménageront au Centre national des nouvelles technologies de Québec.

« Nous emménagerons au début de décembre. Cela nous permettra d'être plus près de notre clientèle et d'avoir des synergies avec plein d'entreprises du commerce électronique, a indiqué hier la porte-parole de la société », Eileen Murphy.

Les 600 employés de CGI sont actuellement répartis dans trois immeubles, deux non loin des Galeries de la capitale et un boulevard Renaud.

Ils emménageront en plein centre-ville dans l'ancien immeuble du Syndicat, situé au coin de la Couronne et du boulevard Charest. L'entreprise y occupera 45 000 pieds carrés et sera admissible aux subventions gouvernementales. La société recevra un crédit d'impôt de 35 % sur la hausse de sa masse salariale et ce, pendant cinq ans.

CGI est une firme québécoise d'impartition informatique qui emploie 13 000 salariés dans le monde, dont 4500 à Montréal.

Canam Manac ferme son usine de Jarny, en France

MARIE TISON
Presse Canadienne

Canam Manac a décidé de fermer son usine de Jarny, dans la région française de Meurthe-et-Moselle. Cette décision entraînera la perte de 46 emplois.

Canam Manac se cherche un partenaire français pour sa deuxième usine française, à Niort, au nord-est de La Rochelle.

« En France, ça nous prend des Français pour faire des affaires, a déclaré le président et chef de la direction de Canam Manac, Marcel Dutil, au cours d'une entrevue téléphonique hier. La culture est une peu différente. »

Canam Manac serait même heureuse de vendre purement et simplement l'usine de Niort. « Nous cherchons un associé, mais la participation que nous sommes prêts à vendre est de 0 à 100 % », a déclaré M. Dutil, précisant que Canam Manac entendait se concentrer sur l'Amérique du Nord.

L'usine de Niort compte près de 140 employés. Selon M. Dutil, elle est « presque rentable ».

« Nous avons beaucoup fait d'améliorations au cours des derniers 18 mois, a-t-il affirmé. Nous avons une attitude complètement différente de la part de nos employés, qui travaillent fort et qui collaborent. »

Il a soutenu qu'il s'agissait d'une bonne usine qui faisait de bons produits. « Tout est en place pour réussir, mais je reste convaincu qu'en France, ça prend un Français comme associé. »

Par contre, après des années d'efforts, Canam Manac n'avait aucun espoir de ramener l'usine de Jarny sur la voie de la rentabilité.

Cette usine était spécialisée dans la fabrication de pièces de chaudronnage. Il s'agit de produits extrêmement spécialisés, souvent uniques, qui demandent un haut degré d'ingénierie, comme des cheminées pour la pétrochimie. « C'est difficile de rentabiliser ce genre d'activités », a déclaré le vice-président aux communications de Canam Manac, Jasmin Gosselin.

L'usine de Jarny fabriquait également des charpentes métalliques, mais la fragmentation de cette industrie dans cette région de la France

rendait difficile tout retour à la rentabilité, a affirmé M. Gosselin.

Cela fait des années que les activités françaises déficitaires de Canam Manac lui causent des soucis. À chaque assemblée annuelle, il se trouve toujours un actionnaire pour questionner la direction à ce sujet. « Au cours de 2000 en France, ça passe ou ça casse », avait notamment déclaré M. Dutil à l'occasion de l'assemblée du 28 avril 2000.

L'année dernière, M. Dutil avait plaidé la patience. « Je dis que les gagnants ne lâchent jamais et que les lâcheux ne gagnent jamais », avait-il lancé.

La prochaine assemblée annuelle a lieu le 30 avril prochain.

M. Dutil a assuré en entrevue que les choses ne traîneront pas avec l'usine de Niort. « On va sûrement faire quelque chose dans les prochains mois », a-t-il déclaré.

Les ventes de Canam Manac ont atteint 1 milliard de dollars en 2001, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente, qui avait vu des ventes de 1,1 milliard. Le bénéfice net a pratiquement diminué de moitié, passant de 55,6 millions à 27,6 millions.

Microsoft: Bill Gates doit témoigner lundi

d'après Bloomberg

WASHINGTON — Bill Gates, président de Microsoft, doit témoigner lundi prochain lorsque sa compagnie indiquera son opposition à des propositions de neuf États américains visant à imposer des restrictions à l'entreprise qu'il a fondée.

Les procureurs du plus important fabricant de logiciels au monde prévoient appeler M. Gates à la barre lundi pour expliquer les raisons qui lui font croire que les solutions antimonopole proposées par les États allaient nuire à sa compagnie, a indiqué Jim Desler, porte-parole de Microsoft, dans un courriel à des reporters.

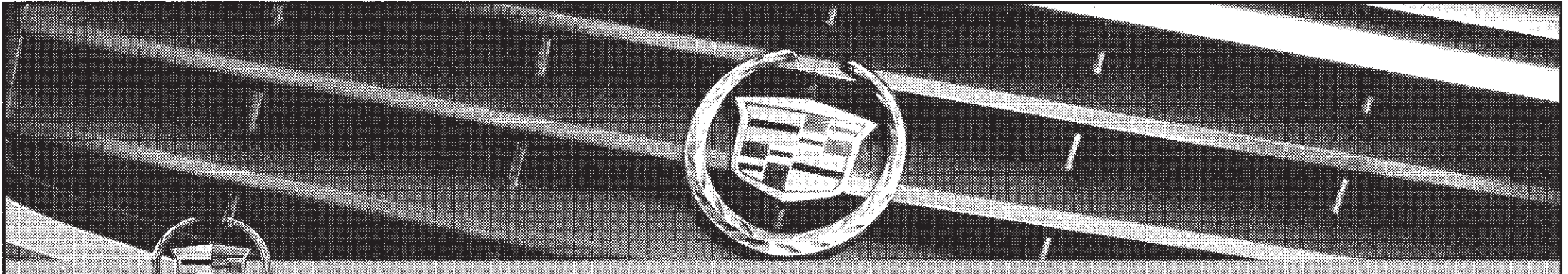
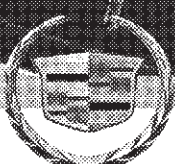
Ceux qui suivent cette affaire depuis quatre ans attendent la comparution de M. Gates depuis longtemps. Il avait soumis une déposition sous serment avant le procès original et des portions vidéo de cette déposition avaient été présentées à la cour en 1998 et 1999. Le juge avait alors décrit le président de Microsoft comme un témoin évasif et ayant une mauvaise mémoire.

« Il a intérêt à être mieux préparé qu'il ne l'était au premier procès de manière à répondre franchement aux questions », soutient Andrew Gavil, qui enseigne le droit antimonopole à la Howard University, à Washington.

On s'attend à ce que M. Gates soit interrogé par Brendan V. Sullivan Jr., qui a déjà défendu

Oliver L. North, ancien conseiller à la Maison-Blanche, au cours du scandale Iran-Contra à la fin des années 1980. L'éminent avocat plaident de Washington représente les États qui contestent une proposition de règlement négociée l'an dernier par l'administration Bush et Microsoft.

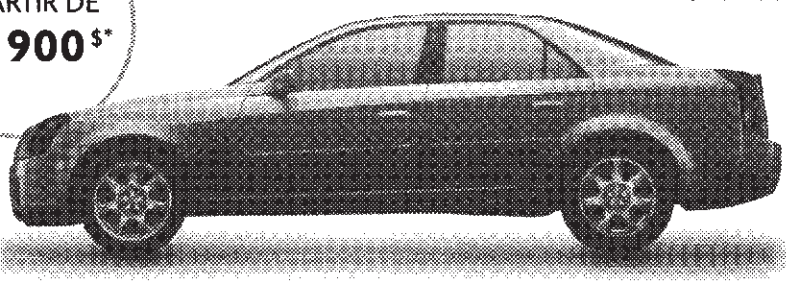
Une cour d'appel américaine qui a cassé une décision ordonnant le démantèlement de Microsoft a ordonné qu'on trouve de nouveaux remèdes. Cette cour avait confirmé des conclusions voulant que la compagnie avait illégalement protégé le monopole que lui assure son système d'exploitation Windows dans le secteur des micro-ordinateurs.



CADILLAC

Pure race. Pure audace.

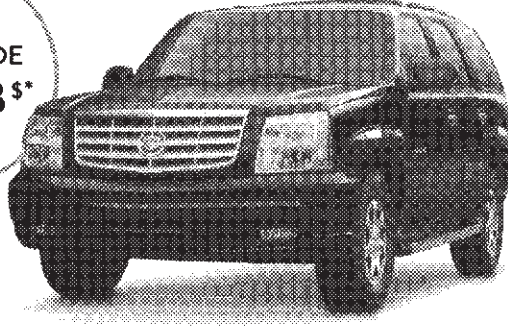
À PARTIR DE
39 900 \$*



CTS 2003

Fusion absolue de la ligne et du mouvement, la CTS redéfinit la route.

À PARTIR DE
69 998 \$*



Escalade 2002

Le véhicule utilitaire sport le plus puissant au monde.

À PARTIR DE
64 998 \$*

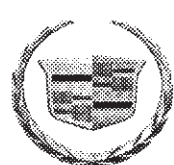


Escalade EXT 2002

Le luxe de l'Escalade. La polyvalence d'un pick-up.



PRIVILÈGES CADILLAC
PROGRAMME D'ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS • GARANTIE CADILLAC



Vos concessionnaires **CADILLAC** du Québec

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 et 2003 en stock. Photos à titre indicatif seulement. *À l'achat, préparation incluse, transport (CTS : 1 050 \$, Escalade et Escalade EXT : 1 045 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange ou une commande de véhicules peuvent être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

+

La Banque Scotia suspend les activités de sa filiale argentine

Presse Canadienne

TORONTO — La Banque Scotia a suspendu, hier, les activités de sa filiale argentine, après que la banque centrale de ce pays sud-américain eut déterminé que cette filiale ne disposait plus de liquidités suffisantes.

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a pour sa part déclaré à Halifax qu'il allait s'entretenir avec son homologue argentin des difficultés auxquelles est confrontée la Scotia dans ce pays, à l'occasion des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, ce week-end à Washington.

La Scotia a fait savoir qu'elle devait cesser les activités dans quelque 90 succursales en Argentine, parce qu'elle refuse d'injecter plus d'argent dans sa filiale Quilmes.

En vertu des lois argentines sur les banques, la Scotia dispose d'un délai de 30 jours pour présenter un plan de restructuration de Quilmes ou y investir plus d'argent. Quilmes Banque Scotia est la première des grandes banques étrangères en Argentine à subir un tel sort depuis



Photo AFP

Des clients attendaient en file à la porte de la succursale de la Quilmes Banque Scotia de Buenos Aires, hier.

le début de la crise financière dans ce pays. Certains observateurs estiment que le gouvernement argentin cherche ainsi à contraindre les banques étrangères à injecter plus d'argent dans le système bancaire du pays.

Le ministre Martin a déclaré aux journalistes que la situation en Argentine est difficile, « mais que rien ne justifie qu'il y ait des traitements différents pour les banques étrangères et les banques locales ». « Je vais rencontrer le ministre des

Finances de l'Argentine ce week-end à Washington, et c'est le point sur lequel je vais insister », a ajouté M. Martin.

Plus tôt hier, le chef de la direction de la Scotia, Peter Godsoe, s'était dit « fort déçu de la tournure des événements ». « La crise en Argentine est un précédent dans l'histoire de notre institution », a-t-il ajouté.

Au cours des 30 prochains jours, la Quilmes pourra utiliser des fonds pour payer les salaires de ses 1700 employés, mais elle ne pourra effectuer aucune activité bancaire, selon Christian Krossler, un analyste de l'industrie au sein de la firme Standard and Poor's en Argentine. « Ce sera très, très difficile. Nous prévoyons de nombreuses mises à pied. La Scotia est la première d'une longue liste de banques qui doivent affronter ce genre de problèmes. »

La Scotia a déjà fait savoir qu'elle n'investirait plus d'argent dans sa filiale argentine tant que la situation financière dans ce pays ne sera pas stabilisée. Pour sa part, la Banque centrale d'Argentine refuse de se porter à la défense des banques étrangères, puisque le gouver-

nement semble favoriser les institutions de ce pays.

Au début du mois de mars, deux dirigeants de la Quilmes avaient été cités à comparaître par un juge argentin dans le cadre d'une enquête sur des allégations selon lesquelles certaines banques auraient permis à des capitaux de sortir illégalement du pays. Le gouvernement a instauré en janvier d'importantes restrictions sur les retraits bancaires, pour empêcher que les citoyens ne se ruent vers les banques.

La Scotia a déjà inscrit une charge de 540 millions de dollars après impôts pour tenir compte de ses pertes liées à sa filiale Quilmes. Cette charge avait eu l'effet de réduire à 52 millions ses profits pour le premier trimestre, comparativement à 510 millions un an plus tôt.

« Grâce à ces initiatives, la Banque Scotia est protégée par rapport à Quilmes, et nous ne prévoyons pas de répercussions financières majeures », a dit M. Godsoe.

Les marchés boursiers ont semblé accueillir avec soulagement cette décision de la Scotia. L'action a clôturé en hausse de 1,75 \$ à la Bourse de Toronto, à 55,75 \$.

STÉPHANIE GRAMMOND

LA SEMAINE DERNIÈRE, les marchés boursiers ont fluctué en sens contraire de la semaine précédente. L'indice de la Bourse canadienne a réussi à reprendre 2,2 %, une avancée que le Portefeuille des lecteurs *La Presse* Affaires, en hausse de 1,1 %, n'est pas parvenu à égaler.

Le fait que notre portefeuille soit moins exposé aux variations du prix du pétrole explique, en partie, cette différence. Le secteur du pétrole et du gaz a connu la plus forte performance (+ 5 %) de la Bourse. Le retour du président Hugo Chavez à la tête du Venezuela a calmé les craintes qui avaient affaibli le prix du pétrole la semaine précédente. On redoutait que le changement de pouvoir ne fasse renaître la guerre de parts de marché entre le Venezuela et l'Arabie Saoudite.

Parmi les autres secteurs qui ont le mieux fait la semaine dernière, on retrouve beaucoup de secteurs plus sensibles à la reprise économique, comme les transports (Canadien National, + 2,7 %) et les communications et médias (Quebecor World, + 3,5 %).

« Il y a eu beaucoup d'annonces de résultats trimestriels, particuliè-

rement aux États-Unis. En général, les nouvelles étaient très bonnes, sauf pour les sociétés de télécommunications où il y avait plus de rouge que de noir et où les perspectives restent encore incertaines », a dit notre gestionnaire-conseil Johanne Pichette, de CDP Capital.

Malgré la grisaille dans son secteur, Nortel Networks a repris 13,7 %. Les commentateurs du nouveau président, Frank Dunn, ont permis de croire que l'entreprise, qui a subi une cure amaigrissante majeure, dispose malgré tout d'avenues de croissance intéressantes dans des créneaux avant-gardistes. D'ailleurs, Nortel a décroché deux contrats dans le secteur du sans-fil des prochaines générations (2,5G et 3G).

L'action de Bombardier n'a pas été aussi gâtée (- 3,9 %). La grève se poursuit chez le fabricant de matériel de transport. Et les mauvais résultats annoncés par des transporteurs aériens américains n'ont rien fait pour soutenir la confiance des investisseurs.

Autre perdant de la semaine : Cascades (- 4,6 %). La remontée du prix des fibres qui entrent dans la fabrication de ses produits pourrait entraîner une hausse de ses coûts de production.

LE PORTEFEUILLE DES LECTEURS LA PRESSE AFFAIRES

SECTEUR	SOCIÉTÉ (SYMBOLE)	ACTION		COÛT TOTAL	COURS ACTUEL	VALEUR ACTUELLE	VARIATION	
		NBRE	COÛT				DÉBUT	SEMAINE
Mines et métaux	Alcan (AL)	49	61,85 \$	3 031 \$	61,70 \$	3 023 \$	-0,24 %	-0,18 %
Pétrole et gaz	PetroCanada (PCA)	83	36,35 \$	3 017 \$	41,68 \$	3 459 \$	14,66 %	5,52 %
Pâtes et papiers	Cascades (CAS)	245	12,25 \$	3 001 \$	13,85 \$	3 393 \$	13,06 %	-4,61 %
Produits de consommation	Biovail Corp. (BVF)	40	74,30 \$	2 972 \$	80,80 \$	3 232 \$	8,75 %	3,90 %
Produits industriels	Bombardier (BBD.B)	204	14,70 \$	2 999 \$	14,24 \$	2 905 \$	-3,13 %	-3,13 %
	Nortel Networks (NT)	257	11,66 \$	2 997 \$	6,29 \$	1 617 \$	-46,05 %	13,74 %
Immobilier	Brookfield Properties (BPO)	106	28,25 \$	2 994 \$	31,45 \$	3 334 \$	11,33 %	-0,94 %
Transport et environnement	Canadien National (CNR)	39	77,65 \$	3 028 \$	79,85 \$	3 114 \$	2,83 %	2,70 %
Pipelines	TransCanada PipeLines (TRP)	146	20,55 \$	3 000 \$	22,30 \$	3 256 \$	8,52 %	0,36 %
Services publics	BCE (BCE)	86	34,85 \$	2 997 \$	24,27 \$	2 087 \$	-30,36 %	1,25 %
Communications et médias	Quebecor World (IQW)	81	36,85 \$	2 985 \$	46,09 \$	3 733 \$	25,07 %	3,50 %
Commerce de détail	Canadian Tire (CTRA)	120	25,02 \$	3 002 \$	30,70 \$	3 684 \$	22,70 %	-0,90 %
Services financiers	Banque de Montréal (BMO)	83	36,00 \$	2 988 \$	38,62 \$	3 205 \$	7,28 %	-1,10 %
	Banque Royale (RY)	60	50,00 \$	3 000 \$	56,90 \$	3 414 \$	13,80 %	2,52 %
Conglomérats	Onex Corp. (OCX)	129	23,18 \$	2 990 \$	21,25 \$	2 741 \$	-8,33 %	1,43 %

COÛT D'ACQUISITION
45 002 \$

VALEUR ACTUELLE
46 198 \$

VARIATION DEPUIS LE DÉBUT
2,66 %

VARIATION CETTE SEMAINE
1,10 %

N.B. : Le Portefeuille des lecteurs a été constitué en date du 31 janvier 2002.

Mise en garde : Ce portefeuille est constitué à partir des choix des lecteurs. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat de titres.

Source : CPMS, Bloomberg, CDP Capital, La Presse

CONTRATS À TERME

S&P CAN 60										du Canada																					
200 \$ fois le S&P CAN 60										\$100 000; points de 100 p. cent																					
Changement de 0,05 point d'indice = 10 \$																															
Historique		Jour		Régul.		Var.		Int. en cours		Saison		Haut		Bas		Régul.		Var.		Int. en cours											
Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Saison	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours									
Jun2	458,30	422,00	448,60	444,30	447,50	3,90	67153	Jun2	0,00	0,00	0,00	0,00	102,84	0,00	0,00	0,00	0,00	102,84	0,00	0,00	0,00	0,00									
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	451,10	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	102,94	0,00	0,00	0,00	0,00	102,94	0,00	0,00	0,00	0,00									
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	454,90	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,54	0,00	0,00	0,00	0,00	100,54	0,00	0,00	0,00	0,00									
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	459,60	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94	0,00	0,00	0,00	0,00									
Volume journée précédente:							2902	Volume journée précédente:							10783	Volume journée précédente:							10783								
Intérêts en cours journée précédente:							67153	Intérêts en cours journée précédente:							167255	Intérêts en cours journée précédente:							167255								
3 MOIS										CONTRAT à terme sur obligations du Canada										Acceptations Bancaires Canadiennes											
1 \$ millions; points de 100 p. cent										\$100 000; points de 100 p. cent										1 \$ Million; points de 100 p. cent											
Saison										Saison										Saison											
Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours				
Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0
Volume journée précédente:							3040	Volume journée précédente:							3040	Volume journée précédente:							3040								
Intérêts en cours journée précédente:							55710	Intérêts en cours journée précédente:							55710	Intérêts en cours journée précédente:							55710								
5 ANS										CONTRAT à terme sur obligations										Acceptations Bancaires Canadiennes											
Saison										Saison										Saison											
Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours				
Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710	Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0	Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0	Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0	Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0
Volume journée précédente:							3040	Volume journée précédente:							3040	Volume journée précédente:							3040								
Intérêts en cours journée précédente:							55710	Intérêts en cours journée précédente:							55710	Intérêts en cours journée précédente:							55710								

du Canada									
\$100 000; points de 100 p. cent									
Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours		
Jun2	96,40	94,14	0,00	0,00	95,07	0,00	4338		
Sept.3	95,86	93,82	0,00	0,00	94,79	0,00	3941		
Déc.3	95,22	93,88	0,00	0,00	94,61	0,00	2786		
Mars4	94,36	93,77	0,00	0,00	94,50	0,00	1576		
Jun4	94,51	94,48	0,00	0,00	94,39	0,00	161		
Sept.4	0,00	0,00	0,00	0,00	94,26	0,00	101		
Déc.4	0,00	0,00	0,00	0,00	94,13	0,00	101		
Mars5	0,00	0,00	0,00	0,00	94,00	0,00	96		
Volume journée précédente:							10783		
Intérêts en cours journée précédente:							167255		

10 ANS									
CONTRAT à terme sur obligations du Canada									
\$100 000; points de 100 p. cent									
Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours		
Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710		
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0		
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0		
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0		
Volume journée préc:							3040		
Intérêts en cours journée précédente:							55710		

5 ANS									
CONTRAT à terme sur obligations du Canada									
\$100 000; points de 100 p. cent									
Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours		
Jun2	104,05	99,55	101,75	101,12	101,63	0,11	55710		
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,74	0,00	0		
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	99,74	0,00	0		
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	98,74	0,00	0		

du Canada

\$100 000; points de 100 p. cent

Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours
Jun2	0,00	0,00	0,00	0,00	102,84	0,00	0
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	101,94	0,00	0
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,94	0,00	0
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94	0,00	0

Options sur contrats à terme sur Acceptations Bancaires Canadiennes de 3 mois

1 \$ Million; points de 100 p. cent

s: non-offert	Achats	Ventes
Prix de levée	Jun 2 Sept. 2 Déc. 2 Mars 3	Jun 2 Sept. 2 Déc. 2 Mars 3
94,00	3,29 \$	\$ s \$ s \$ s \$ s
94,25	3,04 \$	\$ s 1,33 \$ 0,00 \$ s \$ 0,12
94,50	2,79 \$	2,19 \$ 1,12 \$ 0,00 \$ 0,00 \$ 0,16
94,75	2,54 \$	1,94 \$ 0,92 \$ 0,00 \$ 0,00 \$ 0,21
95,00	2,29 \$	1,70 \$ 1,13 \$ 0,74 \$ 0,00 \$ 0,11 \$ 0,28
95,25	2,04 \$	1,45 \$ 0,93 \$ 0,57 \$ 0,00 \$ 0,01 \$ 0,16 \$ 0,38

du Canada

\$100 000; points de 100 p. cent

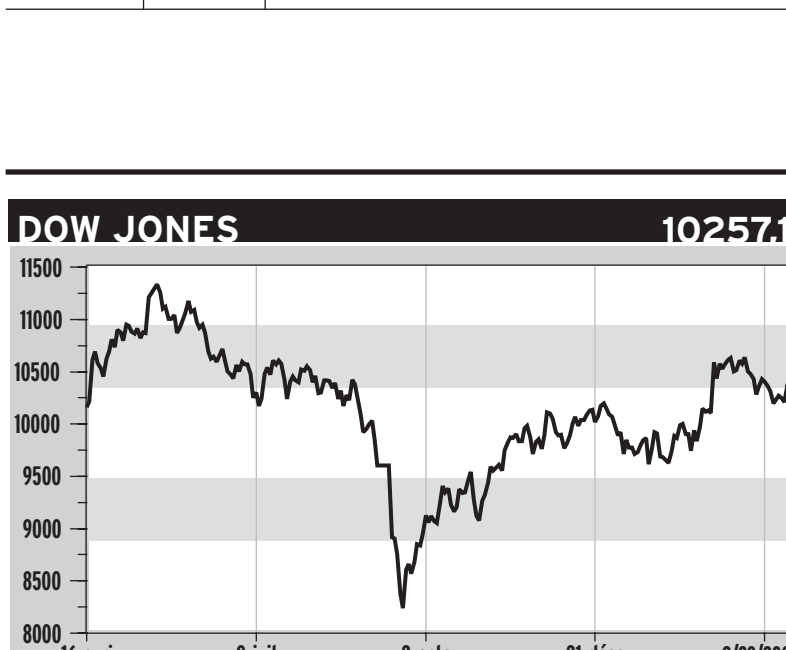
Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régul.	Var.	Int. en cours
Jun2	0,00	0,00	0,00	0,00	102,84	0,00	0
Sept.2	0,00	0,00	0,00	0,00	101,94	0,00	0
Déc.2	0,00	0,00	0,00	0,00	100,94	0,00	0
Mars3	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94	0,00	0

Options sur contrats à terme sur Acceptations Bancaires Canadiennes de 3 mois

1 \$ Million; points de 100 p. cent

s: non-offert	Achats	Ventes
Prix de levée	Jun 2 Sept. 2 Déc. 2 Mars 3	Jun 2 Sept. 2 Déc. 2 Mars 3
94,00	3,29 \$	\$ s \$ s \$ s \$ s
94,25	3,04 \$	\$ s 1,33 \$ 0,00 \$ s \$ 0,12
94,50	2,79 \$	2,19 \$ 1,12 \$ 0,00 \$ 0,00 \$ 0,16
94,75	2,54 \$	1,94 \$ 0,92 \$ 0,00 \$ 0,00 \$ 0,21
95,00	2,29 \$	1,70 \$ 1,13 \$ 0,74 \$ 0,00 \$ 0,11 \$ 0,28
95,25	2,04 \$	1,45 \$ 0,93 \$ 0,57 \$ 0,00 \$ 0,01 \$ 0,16 \$ 0,38

Nortel



Valuers	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Ferm.
AAR	10	859	13,25	12,94	13,15	0,05	
ACM Inco	84	6258	7,96	7,91	7,96	0,02	
ACM CM	51	314	4,48	4,39	4,45	0,02	
ACES CP	15343	7,89	7,54	7,59	0,10		
AFICG	24	17,26	24,29	24,55	24,94	0,14	
AMLC	14915	23,21	22,35	22,40	22,46	0,01	
AOL	153879	21,45	20,86	20,93	20,28		
ATA & S	60a	1464	29,25	27,80	29,20	1,13	
ATT DGR	1154678	14,75	14,17	14,50	0,13		
AXA	486	2899	22,68	22,40	22,59	0,05	
AtlLab	941	23006	55,17	54,51	54,75	0,08	
Abitibi g	40	2501	9,41	9,09	9,29	0,19	
Accentre n							
AdmsEx	1,65e	8003	14,02	13,93	13,95	0,03	
AMS	9042	12,70	12,11	12,16	0,04		
Aeina	104	15723	44,88	43,23	44,42	1,29	
Agplant	389	941	55,59	54,99	55,45	0,48	
Agrio g	22	5589	14,23	14,20	14,23	0,01	
Airbome	16	1828	16,85	16,25	16,44	0,06	
Alaska	111	31,50	31,10	31,26	0,07		
Albnyln	20	1118	26,50	25,82	26,42	0,10	
Albero	381	941	55,59	54,99	55,45	0,48	
Alberrn	76	1774	34,85	33,90	34,18	0,68	
Alcan	60	7312	39,48	39,03	39,27	0,17	
Alcatel	1,4e	5804	13,80	13,41	13,57	0,12	
Alcoa	60	26954	37,78	37,21	37,48	0,04	
Alcon	3,62e	1517	50,18	49,75	50,26	0,76	
Alltel	621	6,37	6,07	6,18	0,20		
AllWaste	2313	14,22	12,70	12,38	0,28		
Allstate	841	27815	41,13	40,34	40,45	0,03	
Alstom	48	58	14,49	13,30	13,48	0,08	
Amcast	45	5,95	5,71	5,75			
Amher	120	9348	75,98	74,77	75,25	0,05	
Amies	25,4	2047	42,59	42,25	42,58	0,19	
AMP	240	6497	47,95	47,57	47,87	0,09	
AmExp	32	7635	43,55	42,97	43,43	0,10	
AGreent	2400	17,95	17,43	17,52	0,25		
AmnGsd	17	55745	72,45	70,30	71,99	1,21	
AmnSd	2588	72,45	70,30	71,99	0,38		
AmTower	1846	5,58	5,28	5,36	0,09		
AmWrtr	22	5589	14,23	14,20	14,23	0,01	
Ametek	24	594	37,28	36,50	37,10	0,09	
Ammpo	40	10	12,09	12,01	12,09	0,09	
Ampec	10	8,16	8,15	8,15	0,05		
Analog							
Dev	33574	44,83	41,40	41,50	2,00		
Angelic	2	245,4	16,35	16,20	16,35	0,18	
Angloir	65e	7056	25,57	24,65	25,10	0,62	
Anheuser	72	13081	52,60	51,86	52,00	0,10	
AmnCap	140	2146	11,41	11,31	11,31	0,09	
Am Corp	30	5584	37,98	36,25	37,02	0,29	
Apache	40b	13005	57,90	56,34	57,34	0,08	
Applica	67e	10,45	9,90	10,25	0,11		
ArchCoal	23	2896	23,70	22,65	23,84	0,82	
ArchDan	200	3907	14,29	14,00	14,07	0,04	
ArchSms							
m	170f	2616	27,90	27,30	27,57	0,06	
Armshld	3301	3,68	3,44	3,70	0,16		
Arrow	2921	28,30	27,61	27,86	0,30		
Ashtand	110	5524	44,28	43,52	43,67	0,01	
AsiaPc	189	107,5	10,67	10,71	0,01		
AutoNan	7990	14,19	14,19	14,20	0,01		
Avient	51e	848	69,94	68,80	69,66	0,52	
AveryD	132	2164	64,97	63,95	64,00	0,55	
Avnet	071	2292	29,20	27,73	27,80	0,22	
Avnet	801	14903	54,90	54,05	54,77	0,30	
BOE g	3527	13,55	15,25	15,37	0,12		
BG BP	24e	16	22,69	22,13	22,20	0,39	

OPTIONS SUR L'INDICE S&P 100 À CHICAGO

PRIX DE L'ÉVÉ	ACHATS	MAI
519	34,00	42,00
520		
525,00	34,00	

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

AVRIL	MAI	JUIN
519		
520		
525,00		

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000
555,00	4,800	10,399	9,000
560,00	4,899	16,999	9,000
565,00	4,899	16,999	9,000
570,00	4,899	16,999	9,000
575,00	4,899	16,999	9,000
580,00	4,899	16,999	9,000
585,00	4,899	16,999	9,000
590,00	4,899	16,999	9,000
595,00	4,899	16,999	9,000
600,00	4,899	16,999	9,000

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000
555,00	4,800	10,399	9,000
560,00	4,899	16,999	9,000
565,00	4,899	16,999	9,000
570,00	4,899	16,999	9,000
575,00	4,899	16,999	9,000
580,00	4,899	16,999	9,000
585,00	4,899	16,999	9,000
590,00	4,899	16,999	9,000
595,00	4,899	16,999	9,000
600,00	4,899	16,999	9,000

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000
555,00	4,800	10,399	9,000
560,00	4,899	16,999	9,000
565,00	4,899	16,999	9,000
570,00	4,899	16,999	9,000
575,00	4,899	16,999	9,000
580,00	4,899	16,999	9,000
585,00	4,899	16,999	9,000
590,00	4,899	16,999	9,000
595,00	4,899	16,999	9,000
600,00	4,899	16,999	9,000

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000
555,00	4,800	10,399	9,000
560,00	4,899	16,999	9,000
565,00	4,899	16,999	9,000
570,00	4,899	16,999	9,000
575,00	4,899	16,999	9,000
580,00	4,899	16,999	9,000
585,00	4,899	16,999	9,000
590,00	4,899	16,999	9,000
595,00	4,899	16,999	9,000
600,00	4,899	16,999	9,000

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000
555,00	4,800	10,399	9,000
560,00	4,899	16,999	9,000
565,00	4,899	16,999	9,000
570,00	4,899	16,999	9,000
575,00	4,899	16,999	9,000
580,00	4,899	16,999	9,000
585,00	4,899	16,999	9,000
590,00	4,899	16,999	9,000
595,00	4,899	16,999	9,000
600,00	4,899	16,999	9,000

530,00	29,000	30,500	nd
535,00	29,000	30,500	nd
540,00	29,000	30,500	nd
545,00	16,399	21,500	30,100
550,00	9,300	17,000	9,000

